

JOURNAL HEBDOMADAIRE	
ABONNEMENTS	
Un an	\$1.50
Six mois	1.00
Etats-Unis	2.50

L'ECLAIREUR

TARIF DES ANNONCES	
Mesure agathe: 14 lignes au pouce	
Première insertion	\$.10
Deuxième insertion	.05
Tarif spécial pour annonces à long terme	

"L'ECLAIREUR LTEE", propriétaire.

ORGANE DU DISTRICT DE BEAUCE

ED. FORTIN, directeur

PIETRE CRITIQUE

Depuis le début de la session, les critiques de l'administration provinciale, faite par M. Sauvé et ses amis de l'opposition, MM. Smart et consorts, n'ont guère eu de valeur.

Hier encore, M. Smart accusait le Barreau de cette province d'avoir maltraité, aux examens, des candidats, retour du front, et l'on constate que celui qui visait ainsi M. Smart n'était autre que M. Ferdinand Roy, associé de l'hon. M. Taschereau, celui-là même qui a préché la participation de notre province aux guerres de l'Empire et qui s'est montré d'une extrême indulgence pour nos compatriotes qui sont allés combattre sur les champs de bataille européens. Mesquine affaire qui rapetisse celui qui l'a mise au jour.

Quelques jours auparavant, MM. Dufréne et Renaud accusent le gouvernement de négliger l'industrie, en cette province, et, particulièrement, l'industrie de la mise en conserve et les industries agricoles. Critique de dénigrement quand on sait que notre province occupe la tête du marché pour son fromage et son beurre et qu'au congrès apicole de Marseille, tenu il y a quelques mois à peine, il a été constaté que la province de Québec avait la législation la meilleure et la plus avancée en matière apicole. Et l'on a décidé de tenir le prochain congrès apicole à Québec, l'an prochain, sous la présidence de M. Cyrille Vaillancourt.

En désespérance de cause, on se rejette sur la loi des Liqueurs, disant que le gouvernement réalise de trop gros bénéfices, alors que, chiffres en mains, le gouvernement démontre qu'il a réalisé un bénéfice de quatre millions avec lequel il a bâti nos routes, subventionné notre instruction publique, l'agriculture, la colonisation et nos maisons d'assistance. C'est le peuple qui bénéficie de ses profits, alors qu'autrefois, ils servaient à enrichir quelques particuliers qui, de plus, empoisonnaient le peuple avec des boissons frelatées.

Et pour chercher quelques moyens de lutter et de dénigrer les ministres qui dirigent si bien nos affaires publiques, M. Sauvé ne recule pas devant les attaques personnelles et mensongères. L'hon. M. Taschereau, dans sa réponse à M. Sauvé, a trouvé des accents indignés pour flageller une telle critique.

L'honorable député des Deux-Montagnes prétend qu'il fait une lutte royale et honnête, la lutte d'un gentilhomme. Cette allusion aux membres du cabinet est encore ce que j'ai vu de plus lâche et de plus perfide et, au dehors de cette Chambre, je la rejeterais à la face de son auteur avec tout le mépris que cela mérite.

"Le chef du parti conservateur en est rendu à ces bas fonds. Libre à lui. Mais je lui dirai que les cultivateurs de la province, profondément honnêtes et droits, repoussent avec mépris de semblables moyens. Beaucoup peuvent bien ne pas partager nos convictions politiques, mais demandez-leur si les hommes qui dirigent Québec, la province qui, au dire de ceux qui nous observent, est la mieux administrée, sont croches, menteurs, canailles et voleurs comme le proclame la valetaille du chef de l'Opposition, s'ils ont à cacher la manière dont ils ont gagné leur vie, comme il ose l'insinuer lui-même ?

"Nous sommes des hommes; de faiblesse et de défauts, nous ne sommes pas exempts; nous pouvons commettre des erreurs. Mais mes collègues et moi voulons laisser à nos enfants un nom dont ils n'aient pas à rougir. Nous administrons honnêtement la grande province que le peuple nous a confiée et, pour chacun de nous, quand l'heure de rendre nos comptes viendra, nous aurons le cœur plus léger et l'esprit plus confiant que les calamitateurs et tous ceux qui s'attaquent basement à la réputation d'autrui.

"Nous sommes à la quatrième session de cette législature. Bientôt l'heure sera venue de nous présenter devant le peuple. Nous lui soumettrons nos œuvres.

"Il y a vingt-cinq ans, le parti libéral a reçu de l'électorat le mandat de relever une province appauvrie, peu développée et presque découragée. Le parti libéral a révolutionné tout cet état de choses. Nous montrons maintenant à notre population une province agrandie et prospère, instruite et industrielle, riche et pleine de foi en l'avenir. Et nous demandons à ceux qui nous ont élus de nous continuer leur confiance pour que Québec, dans sa course vers les hautes destinées que lui réserve la Providence, réalise pleinement les espérances que nos prédécesseurs avaient formées, et qui ont sans cesse inspiré nos efforts et nos travaux."

Dr J. N. FORTIN

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne de l'Hôpital de St-Basile-Montreal.
Bureaux: Chez M. Chrysologue Rodrigue, près du pont.
ST-GEORGES . . . BEAUCE

BAISSE DE L'INTERET = REMPLOI DES FONDS

On lit dans le dernier numéro de l'Information, l'excellente feuille financière publiée à Montréal:

"L'on dit que la ville de Montréal va contracter un emprunt pour faire face à ceux qui viennent à échéance et qu'elle se propose de ne payer que le 4 1/2 pour cent, ce qui lui permettra de réaliser une économie en fait de paiements d'intérêts. Mais le fait que la ville envisage la possibilité de trouver actuellement de l'argent à 4 1/2 pour cent, n'est-il pas une preuve évidente que les obligations à longue échéance rapportent en moyenne 5 1/2 pour cent constituent d'excellents placements?"

De prime abord, l'idée qu'une ville canadienne pourrait actuellement emprunter à 4 1/2 fera sourire. On ferait cependant de se rappeler que les emprunts publics, aux Etats-Unis, se placent maintenant au taux d'intérêt de 4 à 4 1/2 % et que Montréal jouit maintenant à New-York d'un crédit qui lui permettrait de bénéficier des meilleurs taux. Le rétablissement complet du change canadien à New-York a ouvert toutes grandes au capital amé-

ricain les portes du Canada, et forcément le prix de l'argent sur notre place tend à baisser. Ottawa, ville de 80,000 âmes seulement, vient d'emprunter au taux de 5.31, tous frais compris.

Les épargnants et capitalistes qui ont en portefeuille des valeurs à court terme seraient donc sagement avisés de les échanger au plus tôt contre des valeurs à 5 1/2 ou 7 % à plus longue échéance. En attendant à l'échéance pour remployer leurs fonds, ils s'exposent à une perte d'intérêt considérable. La maison Versailles-Vidraire-Boulais (limitée), de Montréal, Québec et Ottawa, leur facilitera ces échanges au moyen des nombreuses valeurs qu'elle offre en vente, et dont le rendement va de 5 1/2 à 7 %.

Cette maison a des correspondants dans presque toutes les paroisses de la province de Québec. On peut aussi écrire directement aux bureaux principaux, qui sont:

MONTREAL, Immeuble Versailles.
QUEBEC, Immeuble de la Banque Nationale.
OTTAWA, 224, rue Guigues.

NOTES HISTORIQUES

LA FAMILLE DE LÉRY

(suite)

CHARLES ETIENNE CHAUSSEGROS DE LÉRY, MEMBRE DU CONSEIL SPECIAL, DU CANADA, 1838
A 1841.

Celui-ci est le quatrième fils de Joseph Gaspard C. de Léry et de Dame M. L. de Brouage et chef de la famille de Léry au Canada.

Il n'a pas quitté son pays de naissance et est le second Seigneur de ce nom, de la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil.

Né à Québec, le 30 septembre 1774, il épousa, en 1799, Mademoiselle Marie-Joseph-Fraser, fille de l'honorable Juge Fraser et de Dame Marie-Claire Fleury d'Eschambault. Le Juge Fraser appartenait à l'illustre famille des Fraser de Lovat alliée aux Fraser de Beauharnois.

En 1812, avec son frère, Louis René, il se distingua dans les rangs de l'armée Canadienne contre les Américains et peu après, le Gouverneur lui confia la charge importante de Quartier-Maître-Général de toute l'armée.

Lorsque la constitution parlementaire fut suspendue, il fut choisi pour un des Membres du Conseil Spécial qui remplaça Députés et Conseillers Législatifs jusqu'à la proclamation de la nouvelle loi impériale unissant le Bas-Canada avec le Haut-Canada.

Il fut un des Membres du Conseil qui votèrent pour l'Union.

C'est durant cette période de 1838 à 1840, que par ordonnance du Conseil Spécial furent adoptées les lois d'entassement des titres affectant les immeubles dans tout le Bas-Canada et celles des divisions judiciaires de la Province en districts.

M. de Léry résida à Québec, mais s'occupa activement du développement de sa Seigneurie et de son Fief dans la Beauce. Il décéda à Québec, le 17 février 1842, et fut enterré dans le caveau de la Famille, en la paroisse de St-François, Beauce, ainsi que Madame Fraser C. de Léry.

Sur sept enfants, quatre moururent jeunes:

Jean mourut en 1826 à l'âge de 25 ans. Reçu avocat très jeune, il devint l'associé du célèbre L. Plamondon.

Le Juge Andrew Stuart a dit que sa mort avait privé le Barreau de l'un de ses plus beaux ornements.

Ce jeune avocat avait débuté avec éclat devant les Cours de justice à Québec.

En 1843, William C. de Léry décéda à Québec après y avoir pratiqué le notariat pendant vingt ans, où il avait conquis l'estime générale.

Charles Joseph, l'aîné des enfants de Charles Etienne, était né le 3 septembre 1800.

De tous les membres de cette famille, c'est lui qui s'occupa le plus intimement de St-François, depuis 1850 jusqu'à sa mort. Il a laissé son nom à tous les principaux événements qui se sont passés dans la paroisse pendant son séjour à la Beauce.

Lorsque les troubles au sujet des écoles éclatèrent, il intervint auprès des Autorités et fit libérer les accusés.

Il se porta vaillamment avec son frère l'honorable A. R. C. de Léry pour le secrétaire de la Commission Scolaire. Fait très important dans ce moment de troubles.

Il contribua aussi avec son frère, à la construction de l'église de St-François, il est le conseiller et l'aviseur du Curé de sa paroisse et de ses censitaires.

Sa grande œuvre est le développement des mines d'or dans la Seigneurie et l'organisation de la "Léry Gold Mining Co." à qui il concéda pour trente ans, les droits de mines qu'il avait obtenus en 1846 de la Couronne, de concert avec sa mère et son frère, l'honorable A. R. C. de Léry.

Il a rempli pendant plusieurs années la charge de Greffier de l'Assemblée Législative du Bas et du Haut-Canada.

Il était très connu, non seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis, surtout à New-York, et comptait autant d'amis que de connaissances.

Il mourut subitement à St-François, en février 1864, et sa mort créa un deuil général tel ainsi qu'à Québec.

A son décès, il était Maire de St-François et Préfet du Conseil de Comté de Beauce.

Ses cendres reposent dans le caveau de la famille à St-François.

Nous aurons encore occasion plus tard de parler de cet éminent personnage.

L'HONORABLE ALEXANDRE RENE CHAUSSEGROS DE LÉRY, AVOCAT, CONSEILLER LEGISLATIF, DE 1867 A 1880, ET SÉNATEUR DE LA PUissance DU CANADA, DE 1871 A 1876.

L'Honorable de Léry, le plus jeune des enfants survivants de M. Charles Etienne de Léry, est né le 28 mars 1818.

Admis au Barreau en juin 1842, deux ans après, il épousa Melle Catherine Charlotte Couillard, de la famille distinguée des Couillards, dont l'ancêtre Guillaume Couillard a donné le terrain sur lequel est construite la Basilique de Québec.

Melle Couillard était la seconde fille de l'honorable Antoine Gaspard Couillard, M. D., Membre du Conseil Législatif et Régistrateur pour le Comté de l'Islet, et petite-fille de l'honorable J. Bte. Couillard et de Dame Marie Angélique C. de Léry, dont il a déjà été fait mention.

M. de Léry était propriétaire de la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil et du Fief St-Barbe.

Lorsque le Séminaire de Québec fut devenu propriétaire de la maison familiale de Léry sur la rue Ste-Famille, qui s'appela autrefois "Côte de Léry", M. de Léry vint résider, en 1850, à Ste-Marie, Beauce, dans la maison qui a appartenu plus tard au Docteur Tancrede Fortier, père du Député-Provincial actuel.

Cette résidence avait tout d'abord été construite et habitée par Antoine Charles Taschereau, Député de Beauce, de 1841 à 1844.

De 1854 à 1867, M. de Léry et sa famille résidèrent dans le manoir de Ste-Marie, maintenant occupé par Madame Charles Lindsay.

En 1867, il retourna à Québec et jusqu'à sa mort il demeura dans sa magnifique résidence, No. 54, rue d'Autel.

En 1870, M. de Léry acquit et vint habiter la maison de la Compagnie des Mines, au "Rapide du Diable".

Cette belle construction fut détruite par le feu en 1871; il fit bâtir l'année suivante la spacieuse résidence entourée de beaux arbres, que son fils, William H. Brouage C. de Léry occupa jusqu'à ses décès.

L'honorable A. R. C. de Léry est décédé à Québec le 19 décembre 1880, et son épouse, le 28 novembre 1888; tous deux sont enterrés dans l'église de St-François.

"A un physique imposant et à des manières distinguées; on reconnaissait en lui un rejeton de l'ancienne noblesse. Doué d'un excellent cœur."

"M. de Léry était, sans ostentation, le bienfaiteur des pauvres."

"La sincérité de cœur, d'actions et de paroles, était regardée par M. de Léry comme un devoir rigoureux et pour l'accomplir dans toute son étendue, il ne se permettait jamais un mot qui n'exprimait la vérité."

(Le Courrier du Canada, Déc., 1880).

Dans "L'ELECTEUR", du 10 déc. 1888, un ami de la famille disait de Madame de Léry:

"Longtemps St-François gardera le souvenir de cette grande et vénérable Dame, rejeton d'une noble race, qui a su si bien maintenir la dignité de sa position et de son titre de chef de famille, et conserver au nom des "Léry" sa grande réputation de bonté et de générosité. On se rappellera longtemps aussi que cette femme de grand monde sous des dehors froids et sévères, cachait un cœur de Sœur de Charité et que les pauvres l'appelaient "leur mère".

"Le vaste temple de St-François le jour de ses funérailles était drapé de noir semblant, pour ainsi dire, porter le deuil de sa généreuse bienfaitrice."

Cinq enfants ont survécu à leur père:

Melle Catherine Josephine Louise, épouse de l'honorable Juge Richard Allyn, tous deux décédés.

Leurs enfants sont:

Mlle Kathleen, épouse de M. Paul Catellier, avocat, décédée le 14 novembre 1910.

Mlle Louise Allyn, épouse de M. Hector Collet, banquier, à Québec.

M. Alexandre Allyn, avocat, marié à Mlle Yvonne Langlois.

M. Henri Allyn, comptable, marié à Melle Pamela Garneau.

La fille cadette de l'honorable de Léry, est, Mademoiselle Corinne Marie Eliza; elle réside à Québec.

M. William H. Brouage C. de Léry,

"Quelle Splendide Mache de Pain"

La ménagère qui emploie la Farine Quaker pour toutes ses cuissons est justement fière de son pain, tartiné ou gâté, de leur légèreté de plume, de leur délicieuse saveur, de leur parfaite couleur et texture.

Elle jouit d'un succès consistant dans ses cuissons parce que chaque sac de Farine Quaker pris séparément est d'une excellence uniforme. La farine de chaque jour est expérimentée dans notre propre boulangerie et prouvée comme étant de la qualité type Quaker — une qualité type qui n'est pas maintenue par aucune autre farine.

Les chimistes et les boulangers aux minoteries Quaker écartent les "chances possibles" de votre cuisson si vous employez la

Farine Quaker

Toujours la même — Toujours la meilleure

Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker

MINOTERIES QUAKER
PETERBOROUGH et SASKATOON

DISTRIBUTEURS

BEAUCEVILLE—P. F. Renault
ST-GEORGES DE BEAUCE—
ST-JOSEPH BEAUCE—Aug. Perron

ST-GEORGES DE BEAUCE—
Ed. Lacroix Liée

VALLEY JCT.—Wilfred Roy
ST-EPHREM DE BEAUCE—
Jos. Cloutier & Charles Bolduc

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une
1/2 lb. — et en paquets

avocat et agent des terres de la Couronne, est le troisième enfant; il a résidé à St-François, où il est décédé, le 18 octobre 1914. En premières noces, il était marié à Mademoiselle Kate Rowan, et en secondes noces à Melle Adélaïde Bouchette.

De son second mariage, il eut deux filles: Mademoiselle Claire C. de Léry, décédée à St-François;

Mademoiselle Geneviève (Viva) C. de Léry.

Louis Charles Alexandre Chaussegros, le plus jeune des fils de l'hon. de Léry, marié à Mademoiselle Marie Louise Cumming, tous deux décédés

et leur enfant Mademoiselle Corinne est mariée à M. Edmond Flynn, employé supérieur au Canadien Pacifique, à Québec, fils de l'hon. Juge Flynn.

Gustave Georges Fraser C. de Léry était le second fils de l'honorable de Léry; marié à Mademoiselle Gertrude Forest, fille du Colonel Forest, de Québec. Il est décédé en avril 1918, et a laissé six enfants:

Melle Yvonne, épouse de M. Albert Demers, avocat, de Québec;

Melle Gabrielle, mariée à M. Charles Chapius, ingénieur civil; ils demeurent à St-Hyacinthe;

Melle Irène, épouse de M. Willis Miller; Vancouver, C. A. est leur résidence;

Melle Yvonne, épouse de M. Albert Demers, avocat, de Québec;

Melle Gabrielle, mariée à M. Charles Chapius, ingénieur civil; ils demeurent à St-Hyacinthe;

Melle Irène, épouse de M. Willis Miller; Vancouver, C. A. est leur résidence;

Melle Yvonne, épouse de M. Albert Demers, avocat, de Québec;

Melle Gabrielle, mariée à M. Charles Chapius, ingénieur civil; ils demeurent à St-Hyacinthe;

Melle Irène, épouse de M. Willis Miller; Vancouver, C. A. est leur résidence;

Melle Yvonne, épouse de M. Albert Demers, avocat, de Québec;

Melle Gabrielle, mariée à M. Charles Chapius, ingénieur civil; ils demeurent à St-Hyacinthe;

Melle Irène, épouse de M. Willis Miller; Vancouver, C. A. est leur résidence;

Melle Yvonne, épouse de M. Albert Demers, avocat, de Québec;

Melle Gabrielle, mariée à M. Charles Chapius, ingénieur civil; ils demeurent à St-Hyacinthe;

Melle Irène, épouse de M. Willis Miller; Vancouver, C. A. est leur résidence;

LA FETE DES MORTS

SAINT Odilon, abbé de Cluny, et surnommé l'Archange des moines, est la gloire d'établir la commémoration solennelle de tous les fidèles trépassés, qu'il fit célébrer chaque année, au lendemain de la Toussaint. La sainte fête des morts fut bientôt universelle dans l'Eglise, et il n'y en avait pas de plus touchante au moyen âge. La veille au soir, de clocher en clocher, se répandaient les sonneries plaintives qui se prolongeaient ensuite d'heure en d'heure, durant toute la nuit, comme un écho douloureux des pauvres âmes appelant leurs frères vivants au secours de leurs souffrances.

Dès le grand matin, les églises se remplassaient, comme aux jours de Noël et de Pâques. On allait ensuite aux cimetières pour y prier et pleurer sur les tombes aimées, que le prêtre bénissait de nouveau. Puis, c'était le grand jour de l'aumône, on faisait les provisions des pauvres, et on les revêtait pour la saison d'hiver. Le labour, le cultivateur et l'enseignant, pour l'amour de Dieu et des âmes, le champ de la veuve ou de l'orphelin, et à la place laissée vide au foyer par un défunt, on faisait asseoir un orphelin. De là vint aussi le touchant usage des messagers des âmes qui durant les heures de la nuit, s'en allaient crier dans les boyaux et les villages: "Bonnes gens qui reposez, priez Dieu pour les trépassés."

Imitons nos pères et frères nos chers morts, mais avec la foi et le cœur chrétiens. Allons d'abord à Jésus qui est notre Dieu; puis, allons à l'autel où coule son sang divin, la vraie rosée du purgatoire; prions, communions bien, puis allons voir les chères tombes. Pleurons; les larmes de Jésus, ont bûni les nôtres, mais ne pleurons pas des larmes stériles que boit la poussière; mêlons-y le baume de la prière, et elles traverseront la tombe et descendront consoler et purifier nos bien-aimés. Ah! voilà la fête qu'ils veulent de notre amour!

"Mes enfants, disait sainte Monique mourante, placez mon pauvre corps où vous voudrez, et souciez-vous peu de lui; mais aimez beaucoup mon âme, et souvenez-vous d'elle à l'autel du Seigneur..."

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES SAINTS

L'EGLISE nous offre comme modèles les saints, sortis de nos rangs, victorieux de nos difficultés par les secours qui nous sont accordés. Elle ne célèbre qu'une fois dans l'année leur triomphe, mais elle nous propose chaque jour un ou plusieurs saints à honorer, afin que nous méditations assidûment leur vie et leurs exemples pour nous encourager à tendre à la perfection. Evitons le funeste écueil d'arrêter nos regards sur les actes extraordinaires qu'ils ont faits par une inspiration divine, mais proposons-nous d'imiter ce qui convient à notre position; la pureté de leurs intentions, la régularité aux obligations de leur état, leur prudence, leur charité, leur humilité dans les rapports extérieurs, en un mot, la sainteté de leur vie, parmi leurs actions ordinaires. Examinons si nous marchons sur leurs traces avec constance, sans effroi de la mortification, de la souffrance. Remettons-nous souvent devant les yeux le courage et la patience des saints dans les traverses inévitables de la vie, leur amour pour Jésus-Christ, leur zèle, l'Eucharistie, d'où ils ont tiré la force de mourir à eux-mêmes, pour vivre de la vie même de Jésus-Christ.

Tous les saints ont excellé en trois choses: l'esprit de prière, l'humilité et l'amour. Soyons fidèles à la grâce et nous parviendrons à les rejoindre un jour.

CENSOR.

Cour Supérieure

CANADA
Province de Québec,
District de Beauce.

No. 6739.—Jeanne Maillois, fille majeure, de Ste-Marie, Beauce,
Demanderesse,

vs
Les Héritiers ab-intestat, de feu Séraphin Maillois, son vivant cultivateur, de Notre-Dame d'Issoudun, Lotbinière, décédé depuis moins de six mois,
Défendeurs,

&
Les Syndics de la paroisse de Ste-Croix, Lotbinière, corporation ayant son siège social au bureau principal à Ste-Croix, Lotbinière, district de Québec, et l'œuvre et Fabrique de la paroisse de Ste-Croix, susdit, corporation ayant son siège social ou corporatif à Ste-Croix, Lotbinière, dit district,
Tiers-saisis,

&
J. A. Verville, Notaire, St-Flavien, Lotbinière, district de Québec.

Il est ordonné aux défendeurs "Les Héritiers ab-intestat de feu Séraphin Maillois", de comparaître dans le mois.

Bureau du Protonotaire, St-Joseph de Beauce, ce vingt-cinquième jour d'octobre, mil neuf cent vingt-deux.
(Signé) VEZINA & FERRON,
P. C. S.

(Vraie copie)
FORTIER, CLICHE & DUTIL
Proc. demanderesse.

TANCREDE BEAUDOIN

Syndic autorisé

Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

ST-JOSEPH, CO. BEAUCE

La plus ancienne maison d'obligations Canadienne-Française et l'une des plus puissantes du Canada offrant présentement une émission d'obligations à 8 % dans laquelle le Canadien Pacific Ry. est un des plus gros souscripteurs à des positions pour deux ou trois représentants dans Beauceville et le district. Bons salaires à ceux capables de produire des affaires. Ecrire immédiatement à Chambre 614-15 Edifice Dominion Express, 145 rue St-Jacques Cartier, Montréal.

Des repas légers à meilleur marché - plats délicieux au Macaroni -



**MACARONI
CATELLI**

Écrits à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATUITES.

DORCHESTER SE DISTINGUE PAR 2 MAGNIFIQUES EXPOSITIONS

Si la province de Québec jouit d'une réputation, au point de vue agricole, c'est à elle qu'il revient les provinces-sœurs, c'est à elle qu'il revient le beau comté de Dorchester n'a pas contribué à sa large part à ce progrès que l'on constate.

En effet, si l'on tient compte que deux magnifiques expositions ont été tenues dans ce comté, on verra non seulement que l'agriculture et l'élevage d'animaux de races pures sont poussés de l'avant, mais aussi que ces bons habitants fermement attachés à la culture du sol, désirent sincèrement employer tous les moyens possibles pour créer l'émulation entre eux, en exposant les fruits de leur dur labeur, en les soumettant à l'approbation des juges compétents, dont ils savent apprécier les décisions comme mettre en pratique leurs précieux conseils.

Le 12 septembre les cultivateurs du bas du comté tenaient leur exposition dans la progressive et populeuse paroisse de Ste-Hélène. Les exhibits avaient été soigneusement préparés par un grand nombre de cultivateurs et même des comités voisins.

Le 21 septembre c'était aux fermiers des paroisses du haut du comté, à qui il était donné de venir étaler aux yeux de centaines de visiteurs qui se trouvaient à Ste-Germaine à l'occasion de l'exposition agricole : légumes, fruits, travaux domestiques, animaux de races pures, exhibits de jardins scolaires, volailles, etc.

Comme à Ste-Hélène, cette exposition avait été soigneusement préparée par un grand nombre de cultivateurs et même des comités voisins. L'événement fut un succès complet, au-delà de \$8,600, en prix furent décernés aux nombreux exposants. Dans l'après-midi il y eut discours sur la place d'Armes, par M. Georges Dussault, de Ste-Marguerite, président de la Société d'Agriculture et de Pêche du comté, M. l'abbé Pelletier, curé de Ste-Germaine, M. l'abbé Giroux, curé de Ste-Edouard de Frampton, et vice-président de la Société d'Agriculture, M. l'abbé Cyr Samson, curé de Ste-Anselme, M. l'agronome P.-A. Brunelle, son assistant M. Jos. Brisebois, M. Art. Ouellet, cultivateur et quelques autres directeurs de la Société.

Le président de l'assemblée fut M. Dussault, en sa qualité de président de la Société d'Agriculture il croit de son devoir de féliciter les cultivateurs d'être accourus en si grand nombre à Ste-Germaine, il est fier du succès obtenu, et en remercie tout d'abord les exposants, les exposants comme les spectateurs, il pria M. Art. Ouellet, cultivateur de la localité et organisateur, à dire quelques mots.

M. Ouellet confessa qu'il n'avait nullement l'intention d'adresser la parole, mais qu'il n'aurait pu résister à l'invitation amable de leur distingué président. L'orateur informe l'assemblée de la maladie qui a retenu chez lui son frère M. J.-E. Ouellet le député du comté cependant ajoute l'orateur, M. Ouellet ne manifeste d'une manière tangible l'intérêt qu'il porte aux agriculteurs de son comté en donnant plusieurs prix aux exposants. Cette remarque de l'orateur fut approuvée par des applaudissements prolongés.

M. le Curé de Ste-Germaine fut l'orateur suivant, il affirme que la quantité et la qualité des produits exposés surpassent tout ce qu'il aurait pu imaginer. Il se réjouit d'avoir le bonheur de vivre au sein d'une population aussi prospère, il en remercie bien sincèrement la Providence. Après avoir donné plusieurs conseils aux exposants M. le Curé fit des vœux pour le progrès général de ses paroissiens et remercia les cultivateurs des paroisses voisines d'avoir contribué par leurs exhibits et leur présence en aussi grand nombre au succès de l'exposition de Ste-Germaine.

M. le Curé de Ste-Edouard de Frampton est l'orateur suivant. Il parla d'abord comme vice-président de la Société d'Agriculture de Dorchester. En cette qualité, il dit que les expositions sont des écoles pratiques où les agriculteurs peuvent prendre d'excellentes leçons et échanger leurs vues, sur les meilleures méthodes à suivre pour améliorer la culture et les troupeaux. Il se félicita de l'initiative du cultivateur de cette exposition. Il encouragea fortement le recrutement des membres à la Société d'Agriculture, et il félicita la paroisse de Ste-Germaine tout particulièrement, qui contribue à elle seule à la moitié de la Société.

Comme citoyen, je donne des conseils et favorise l'agriculture. Laissez-moi vous citer les paroles d'un homme éminent, l'honorable sénateur David qui dit : « Le gouvernement le plus digne de la reconnaissance publique est celui qui aura fait le plus pour l'agriculture et la colonisation, car c'est par elles seulement que nous pourrions faire face aux dangers qui menacent, que nous aurons la population nombreuse, saine, morale et religieuse dont nous avons tant besoin pour notre pays. Notre intérêt national n'est pas encore pour résister à l'invasion des idées malsaines, des théories pernicieuses qui ravagent le monde. »

Profitez de l'avantage qui nous est donné de bénéficier des travaux faits par M. le Député, M. l'agronome et des officiers de la Société d'Agriculture de votre comté. Pour rendre votre culture plus payante, plus intéressante, pour garder vos fils et vos filles à la maison, car, comme curé, je m'intéresse à tout. Pères de familles, soyez fermes, et continuez la culture de ces belles terres légères par vos ancêtres. Mères de familles, à vous appartient le rôle de conserver l'esprit de famille. Ne l'oubliez pas du manque d'esprit de famille, le déclin de la culture agricole, le nombre de sociétés en raison des 5,000 cultivateurs du comté est trop minime. L'orateur croit que la cause de ce manque d'intérêt, aux cercles et sociétés d'agriculture est qu'on ignore trop les avantages que l'on peut en retirer.

Il expose clairement les avantages de la culture, comme l'esprit de famille, l'amour du pays, qui nous a vu naître, on acquiert d'autant mieux et d'autant plus, si l'on s'occupe d'agriculture et que l'on communie plus étroitement avec les choses de la nature où la main du Créateur se manifeste d'une manière si éclatante.

Jeunes gens, soyez obéissants et soumis, suivez les conseils de vos parents, n'oubliez jamais que vous êtes l'espoir et l'avenir de votre pays. Lisez les journaux traitant d'agriculture. Pour ma part je lis toujours ces journaux avec plaisir et avec profit. Le Bulletin de la Ferme, est, on ne peut plus intéressant et pratique; on y sent des plumes alertes, précises, originales et surtout essentiellement patriotiques et catholiques.

Filles, restez chez vous, intéressez-vous à l'industrie féminine, au poulailler, au rucher, et maintes autres occupations chez-vous. Parents je vous le répète, ces multiples travaux auxquels les filles peuvent s'intéresser, vous rapporteront suffisamment pour leur procurer avec facilité ce qui leur paraît nécessaire pour être « comme les autres » à la condition qu'on soit assez patriotes pour encourager nos grands magasins canadiens. Que les modes soient décentes. Bannissez donc de vos foyers ces catalogues de Eaton, de Simpson et Cie, propagateurs détestables de ces modes ridicules, trop courtes par en bas comme par en haut.

Mes remarques sentent le curé, dit l'orateur, mais n'oubliez pas que c'est comme curé que je vous parle en ce moment.

Jeunes filles, faites partie des cercles de fermières, lisez la littérature du « Chez-nous » dans le Bulletin de la Ferme.

Pour terminer l'orateur distingué encourage encore les cultivateurs à faire partie de la Société d'Agriculture de leur comté. Soyez fiers de vos bâtiments, de votre cheptel, surtout de votre terre point à vos fils.

Mères, gardez vos filles en leur procurant ce qu'il leur faut en accord à leurs légitimes ambitions. J'ai coutume de dire que les jeunes filles de ma paroisse sont les fleurs de mon jardin. J'aime à les voir belles et bien mises, car vous le constaterez, dans mon jardin, j'ai les pères, mères et fils, ils en constituent la partie la plus solide, mais que dire d'un jardin sans fleurs ce serait triste. Voilà pourquoi je veux y avoir des fruits abondants et de beaux odorants et de belles filles.

M. le président invite ensuite M. le curé Samson de Ste-Anselme, à porter la parole. L'orateur proteste qu'il n'est là que comme simple spectateur n'ayant l'intention de faire ni discours, ni sermon, mais il ne peut se soustraire à l'aimable invitation de dire quelques mots à ce nombreux auditoire.

L'orateur se dit enchanté d'être au milieu des cultivateurs de Ste-Germaine. Il admire le progrès qui s'est fait dans cette partie du comté, et se dit vraiment surpris de la quantité et de la qualité des exhibits.

M. le curé félicite chaudement les assistants, les exposants et les heureux gagnants de prix. Comme l'orateur préside il le conseille fortement aux jeunes filles de rester chez leurs parents, de fuir les tentations qu'elles pourrissent avoir à aller s'engager dans nos villes déjà trop pleines.

Les exhibits de jardins scolaires l'ont émerveillé; venant des enfants, ils l'ont jeté dans l'enthousiasme. Aux jeunes gens, le vénérable pasteur conseille de bien choisir leur épouse, et admirables autant que paternelles sont les recommandations qu'il leur donne.

Il y eut ensuite défilé du drapeau, par le mérite agricole de M. Geo. Morissette avait bien voulu donner à la Société d'Agriculture lors de l'exposition de Ste-Hélène.

M. le président dans son allocution eut un bon mot de remerciement à l'égard du drapeau du mérite agricole de l'exposition provinciale pour cette faveur insigne dont il a gratifié les cultivateurs de Dorchester.

Le drapeau fut déployé aux applaudissements de la foule.

M. l'agronome P.-A. Brunelle est l'orateur suivant. Il est enchanté de voir les cultivateurs réunis en si grand nombre. A en juger par les conversations que les plus indiscrets ont pu saisir au cours de la journée, par l'intérêt que l'on a manifesté durant l'exposition des animaux, par les discussions savamment faites par Messieurs les juges, et les vigoureuses poignées de mains échangées au cours de cette exposition, il nous semble que chacun est content, que chacun a trouvé selon ses besoins à s'instruire. C'est une preuve évidente que les cultivateurs conscients du rôle important qu'ils ont à jouer dans la société, commencent à s'occuper de leurs affaires. L'orateur ne doute aucunement que dans un avenir rapproché le nombre de cultivateurs qui pratiqueront un système de rotation sur leurs terres, sera très considérable. Il conseille l'élevage d'animaux de race pure, ainsi qu'un bon système d'alimentation et recommande également la tenue d'une comptabilité qui permet de faire de la culture de la terre une industrie payante et profitable.

Il explique que son rôle est de chercher des défauts dans tout ce qui regarde l'agriculture et de les signaler, et d'indiquer les moyens de les faire disparaître. Je me trouve donc, dit M. l'agronome dans l'obligation de vous parler de vos défauts. Mon intention n'est pas tant de vous indiquer que de vous être utile en vous en mentionnant les suivants. Les animaux laitiers sont bien conformés en général, mais pas encore assez pour être parfaits.

L'orateur donne une direction sage aux cultivateurs pour l'entretien de leurs troupeaux, tant pour les jeunes sujets, que les animaux adultes. Sollicitez bien du 1er janvier au 31 décembre dit-il, vous n'y gagnerez rien en faisant autrement.

Trop peu de cultivateurs, remarque l'agronome, font partie de la Société d'Agriculture et des cercles agricoles. Le nombre de sociétés en raison des 5,000 cultivateurs du comté est trop minime. L'orateur croit que la cause de ce manque d'intérêt, aux cercles et sociétés d'agriculture est qu'on ignore trop les avantages que l'on peut en retirer.

Il expose clairement les avantages de la culture, comme l'esprit de famille, l'amour du pays, qui nous a vu naître, on acquiert d'autant mieux et d'autant plus, si l'on s'occupe d'agriculture et que l'on communie plus étroitement avec les choses de la nature où la main du Créateur se manifeste d'une manière si éclatante.

nombreux qui pourraient retirer les membres d'une Société d'Agriculture de 5,000 membres par exemple, soit octroi de \$1,000 du gouvernement, \$400.00 pour primer 2 étalons de races pures, \$375.00 pour des concours de récoltes sur pied, \$75.00 pour l'organisation d'une exposition de grains de semence, le tout formant un total de \$1,850.00. Ce devrait être assez encourageant pour que tous les cultivateurs s'enrolent de suite dans ces sociétés où l'on s'occupe de leurs intérêts exclusifs, et l'autre mentionne foule d'autres avantages, que nous aurons l'occasion de discuter plus longuement, au temps voulu.

Pour assurer le succès d'une telle société il faut que les membres y soient fidèlement attachés, souscrivent généreusement leur contribution annuelle et persévèrent à en faire partie.

M. Brunelle termine en souhaitant que ces expositions prennent plus d'importance à chaque année.

M. Grégoire directeur de la Société d'Agriculture se dit heureux du succès de l'exposition, qu'il se fait un devoir d'encourager, et souhaite encore plus d'exposants à l'avenir.

M. le président fait ensuite le représentant du Bulletin de la Ferme de dire quelques mots. L'orateur félicite les cultivateurs de leur esprit d'initiative en organisant ces expositions agricoles, et dit-il, sous la direction d'une Société d'Agriculture comme celle que vous avez dirigée par des personnes aussi dévouées à la cause agricole que les directeurs, qu'il a eu le plaisir d'entendre, rien d'étonnant que l'événement du jour soit un succès complet.

Après quelques remarques sur la nécessité de propager la bonne lecture agricole dans nos foyers ruraux, le représentant du Bulletin de la Ferme assure aux assistants qu'il reconnaît toujours dans ce journal une publication utile aux agriculteurs et travailleurs de la terre, et qu'il se fera vaillant à leurs intérêts les plus chers.

M. Brisebois, assistant-agronome de Dorchester, fit lecture de la liste des gagnants dans les exhibits de jardins scolaires. Chaque nom donna lieu à de longs applaudissements.

M. Brisebois fit des remarques très sensées en ce qui concerne les travaux à l'aiguille et comment fortement l'emploi de tissus de qualité. Il y a encore d'exhibits qui auraient double valeur si l'on n'avait pas sacrifié un peu trop sur l'achat des matériaux employés.

M. Dussault clôt l'assemblée par un mot de remerciement, premièrement à l'égard des vénérables curés qui se sont imposés le dérangement de venir passer la journée avec eux, pour les encourager de leurs si bonnes paroles et de leurs conseils utiles et sages. Il félicite les exposants et tout particulièrement les dames pour leurs magnifiques exhibits d'ouvrages domestiques. L'orateur fut également très délecté dans les remerciements qu'il adressa aux organisateurs qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour assurer le succès de l'exposition de Ste-Germaine parmi lesquels il signale M. J. Brisebois, M. Brunelle et Emile K. Lafamme et Emile Gourde, les jures pour l'agriculture et l'apiculture : MM. Jos. Turgeon de Ste-Anselme et Edm. Feltou du même endroit. Concours de moutons : M. A.-G. Marceau du ministère de l'Agriculture. Races chevalières : M. Turgeon, Ste-Anselme et M. P.-A. Brunelle agronome. Exhibits scolaires : Mesdames P.-A. Brunelle, Dr. Vézina de Ste-Hélène. Horticulture : M. Armand St-Pierre, horticulteur de Beauveville.

La Société d'Agriculture de Dorchester était représentée par plusieurs de ces directeurs entr'autres, son président M. Geo. Dussault, de Ste-Marguerite, M. l'abbé A. Giroux, curé de Frampton, vice-président, M. E. Grégoire de Ste-Malachie, M. Louis Baillargeon, St-Odilon, M. Emile Gourde, Ste-Germaine, M. Damase Roy, Ste-Rose, M. Jos. Bourfard, St-Léon, M. Jean Lemire, Ste-Bernard, M. Félix Dumont, Ste-Hélène, M. Ernest Labbé, Ste-Justine, aussi par son dévoué secrétaire, M. Évangéliste Feltou qui a pris une part active dans l'organisation des deux expositions de Dorchester et qui a droit à sa part de nos félicitations pour l'éclatant succès qui a couronné le travail de ceux qui ont pris part de quelque manière que ce soit à ces expositions importantes et instructives.

ARGENT

La Caisse de Dépôts à Primes paye 6% d'intérêt à ses Dépositants (3% tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une Prime de 4%. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses Actes privilégiés. Renseignements fournis à demande. — Écrivez à ou venez à 23, rue St-Jacques, Montréal.

FONDATEURS 1919

Hon. A. Turgeon, L.-A. Lavallée, Frs.-C. Laberge, Chs. Duquette, et autres.

ADMINISTRATION :

Hon. A. Turgeon, Président. — L.-H. Taché, Gérant. — L. Clément, Sec.-Trés.

JEUNES GENS :

Assurez votre avenir par l'Épargne

Quel que soit votre salaire, faites des économies. Avec de la volonté, vous arriverez à accumuler en banque un bon fonds de réserve qui vous ouvrira la voie du succès.

La Banque Nationale

La plus vieille banque Canadienne-Française, recevra vos dépôts à l'un de ses 347 bureaux, et vous paiera, tous les six mois, l'intérêt régulier des banques.

\$1.00 suffit pour ouvrir un compte d'épargne.

BUREAU DE DIRECTION :

PRESIDENT : L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.
VICE-PRESIDENT : Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Legaré, Ltée.
DIRECTEURS : J. P. G. Bussières & Cie, Québec. Président de la Rock City Tobacco Co. Marchand de la Rock City Tobacco Co. Naturel, direct. du Detroit United Railway. Manufacturier de cuir, Québec. Président de Garçon, Ltée, Québec. Trésorier Provincial. Notaire, Prés. de Eastern Canada S. & Iron Works.
HENRI DES RIVIÈRES, Gérant-général.

LA GRANDE FAUTE BOCHE

Comment l'Allemagne s'est prise pour filouter des millions de dollars-or aux anciens pays alliés.

(Service de la Rente, fait par Versaillais-Vidricaire-Boulaix-limitée).

Le grand journal le World, de New-York, a publié il y a quelques jours un article qu'il faut se rappeler si l'on veut comprendre l'attitude actuelle des Anglais et des Américains à l'égard de l'Allemagne et des droits des alliés sur ses biens :

« Au lendemain de l'armistice, dit le World, des millions de citoyens américains et anglais se mirent à acheter des marks-papier, croyant faire une « heureuse spéculation ». On évalua à 10 millions, rien qu'aux États-Unis, le nombre de citoyens qui se trouvaient « aujourd'hui porteurs de marks. Des banques, des municipalités en firent « provision. La cité de New-York, à elle seule, en a acheté pour plus de 22 millions de dollars. Naturellement, ces marks furent acquis au « prix fort. L'Amérique a payé jusqu'à 50 et 100 dollars un billet de 1,000 marks, qui aujourd'hui ne vaut pas 70 cents. On peut estimer à 969 MILLIARDS DE DOLLARS la somme que l'Allemagne placée par l'Amérique dans le papier-monnaie allemand, et ce stock « vaut aujourd'hui à peine 50 millions « DE DOLLARS. C'EST LA PLUS EXTENSIVE TRAORDINAIRE FOLIE ET LA PLUS GIGANTESQUE ILLUSION FINANCIÈRE DE L'HISTOIRE. »

Après quelques remarques sur la nécessité de propager la bonne lecture agricole dans nos foyers ruraux, le représentant du Bulletin de la Ferme assure aux assistants qu'il reconnaît toujours dans ce journal une publication utile aux agriculteurs et travailleurs de la terre, et qu'il se fera vaillant à leurs intérêts les plus chers.

M. Brisebois, assistant-agronome de Dorchester, fit lecture de la liste des gagnants dans les exhibits de jardins scolaires. Chaque nom donna lieu à de longs applaudissements.

M. Brisebois fit des remarques très sensées en ce qui concerne les travaux à l'aiguille et comment fortement l'emploi de tissus de qualité. Il y a encore d'exhibits qui auraient double valeur si l'on n'avait pas sacrifié un peu trop sur l'achat des matériaux employés.

M. Dussault clôt l'assemblée par un mot de remerciement, premièrement à l'égard des vénérables curés qui se sont imposés le dérangement de venir passer la journée avec eux, pour les encourager de leurs si bonnes paroles et de leurs conseils utiles et sages. Il félicite les exposants et tout particulièrement les dames pour leurs magnifiques exhibits d'ouvrages domestiques. L'orateur fut également très délecté dans les remerciements qu'il adressa aux organisateurs qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour assurer le succès de l'exposition de Ste-Germaine parmi lesquels il signale M. J. Brisebois, M. Brunelle et Emile K. Lafamme et Emile Gourde, les jures pour l'agriculture et l'apiculture : MM. Jos. Turgeon de Ste-Anselme et Edm. Feltou du même endroit. Concours de moutons : M. A.-G. Marceau du ministère de l'Agriculture. Races chevalières : M. Turgeon, Ste-Anselme et M. P.-A. Brunelle agronome. Exhibits scolaires : Mesdames P.-A. Brunelle, Dr. Vézina de Ste-Hélène. Horticulture : M. Armand St-Pierre, horticulteur de Beauveville.

Un Remède contre la Dyspepsie

M.D. prescrit : « Toute personne souffrant d'une indigestion prolongée ou de constipation peut se guérir en prenant de la Racine d'après chaque repas et au coucher. Ce remède est vendu par les pharmaciens sous le nom de Sirop Carati de la Mère Ségel. Procurez-vous le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille. »

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

Changement de l'horaire des Trains Passagers à partir de dimanche le 24 Septembre 1922.

LAISSANT LA GARE DU PALAIS

7 h. 15 a. m. tous les jours excepté dimanche pour Portland, toutes les stations sur la ligne principale et la division de la Chaudière.
2 h. p. m. tous les jours pour les stations sur la ligne principale New-York, Boston, et Nouvelle-Angleterre. Ce train fera rattachement à Tring-Jonction pour tous les points de la division Mégantic, tous les jours excepté dimanche.

ARRIVANT À LA GARE DU PALAIS

1 h. 50 p. m. tous les jours de Sherbrook, New-York, Boston et les places de la Nouvelle-Angleterre.

10 h. p. m. tous les jours excepté dimanche, venant de Portland, Sherbrook et les stations intermédiaires.

DEPART DE LA GARE DE LEVIS

Train No 10 — « Moteur » pour St-Georges, 2.45 p. m., tous les jours excepté dimanche.

Train No 30 — 6 h. 30 p. m., tous les jours excepté dimanche pour Lac Frontière.

ARRIVÉE À LA GARE DE LEVIS

Train No 33 — 10.55 a. m., tous les jours, excepté le dimanche de Lac Frontière et Mégantic.

Train No 9 — « Moteur » de St-Georges 11 p. m., tous les jours excepté dimanche.

Pour renseignements supplémentaires, horaires, billets, location de places, s'adresser au Bureau de Ville, 30 rue Saint-Jean, Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

F. O'CONNELL, Agent de Ville et de District, du Traffic-Voyageurs, Québec.

POURQUOI LES BIERES

CHAMPLAIN

SONT-ELLES EN SI
GRANDE DEMANDE ?

C'est parce qu'elles sont

LIMPIDES

RECONFORTANTES

RAFRAICHISSANTES

Si vous ne savez pas où vous les procurer, faites-nous parvenir votre commande et nous saurons vous la faire remplir.



**BRASSERIE
CHAMPLAIN
LIMITÉE
QUEBEC**

MADAME PIERRE ROY,
Middle St-Louis, (Gloucester), N.B.,
obtient guérison complète par

LES PILULES ROUGES

Elle était âgée de 60 ans et pensait ne jamais revenir à la santé. — Deux autres dames aussi bien connues emploient ce grand remède et se guérissent.



Mme PIERRE ROY

En prenant une quinzaine de boîtes de Pilules Rouges je me suis fait du sang, j'ai tonifié mon estomac, ai chassé mes douleurs de rhumatisme et ai acquis plus de force que je n'en pouvais attendre, vu mon âge avancé. J'ai confiance que ma santé se maintiendra et je me propose d'employer de temps en temps les Pilules Rouges pour éloigner la faiblesse. — Mme Pierre-T. Roy, Middle Saint-Louis, (Gloucester), N.B.

Souvent il m'arrivait d'être sans force et sans appétit; je souffrais de douleurs internes; j'étais maigre et chétive. Les Pilules Rouges que j'ai em-

ployées ont fait de moi une autre personne. Je suis forte maintenant, j'ai de l'ambition à mon ouvrage, je mange bien et j'ai beaucoup engraisé. Mes voisines, qui connaissent dans quel état pitoyable je me trouvais, sont étonnées de me voir si bien portante. Mme Oscar Poirier, 1032, avenue Gartrud, Verdun, P. Q.

Depuis longtemps ma santé était chancelante; ma digestion se faisait difficilement que même la nourriture la plus légère me causait des douleurs d'estomac et je souffrais tant que mon sommeil était troublé. Le matin je me levais très faible, nerveuse et découragée. Je décidai un jour d'aller consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, car les remèdes que j'avais pris jusque-là n'avaient eu aucun effet. Je dois ma complète guérison aux Pilules Rouges et c'est pour moi un devoir de les recommander. Mme Cléophas Miron, 259, avenue Hôtel de Ville, Montréal.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

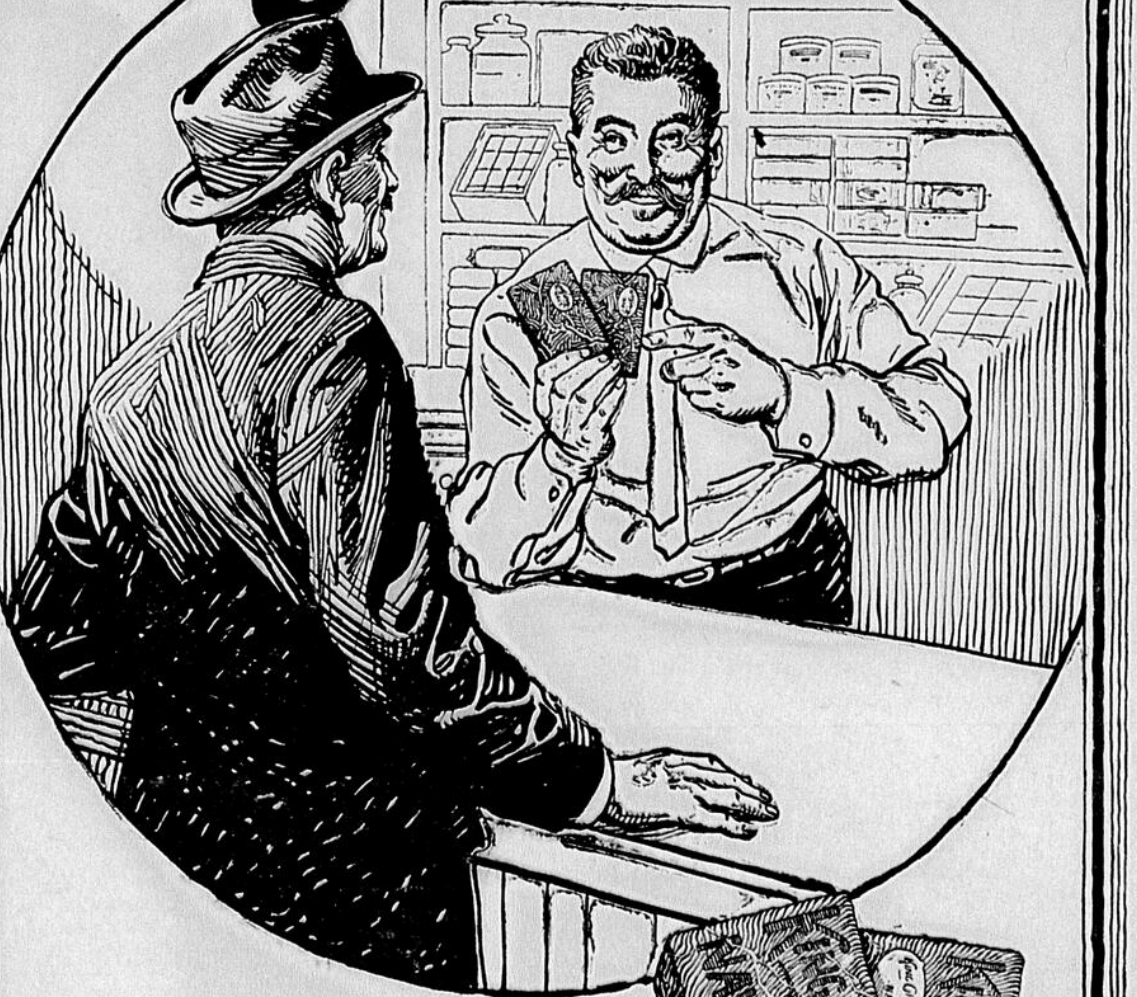
Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centimes la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAIN, Ltée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

King George's Navy

TABAC A
CHIQUER



MAINTENANT !

Deux torchettes pour 25c! Trouvez à meilleur marché! Sans aucun doute le tabac à chiquer le plus avantageux qui soit sur le marché! Et pour la bonne qualité, King George's n'a pas son pareil! Essayez-le simplement — c'est un réel pour tous!

**20c
Pour 25c**

Rock City Tobacco Co. Limited

SI FAIBLE QU'ELLE NE FAISAIT PRESQUE RIEN

Vaque maintenant à ses occupations, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Meaford, Ontario. — "J'étais si faible que je ne faisais presque rien et le pire était mon dos. Je résolus d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham après tout ce que j'en avais vu dans les journaux. Je constate que les effets sont bons, car je fais maintenant mon travail et suis très forte. J'ai recommandé votre Composé Végétal à plusieurs amies, et vous pouvez utiliser mon nom, si vous désirez." — Mme H. Porter, Casier 440, Meaford, Ontario.

A L'ASSEMBLEE

LEGISLATIVE

DISCOURS DE M. J. E. QUELLETTE
DEPUTE DE DORCHESTER.

Nous sommes heureux de donner ici le texte de l'excellent discours qu'a prononcé à l'Assemblée Législative, la semaine dernière, le député de Dorchester, M. J. E. Quellette. Nos lecteurs pourront constater que nos bons voisins de Dorchester sont représentés par un homme qui leur fait d'autant plus honneur que c'est un de leurs et un enfant du sol.

Voici le texte du discours du député de Dorchester :

Monsieur le Président. — Ce n'est pas sans hésitation, vous le concevez bien, que j'ai accepté la tâche trop délicate pour moi, de proposer l'adresse en réponse au discours du trône, que Son Honneur le lieutenant-gouverneur vient de soumettre à la considération de cette Assemblée législative, dès le premier jour de la présente session parlementaire, la quatrième de la quinzième législature de Québec.

Je ne le ressens que trop, c'est une espèce de dérogation à la tradition établie qui veut que cette charge soit dévolue à des hommes reconnus pour leur science, et réputés habiles dans l'art difficile de discuter des questions d'intérêt public et de la plus haute importance. Mais je n'en remercie pas moins l'honorable premier ministre qui a bien voulu m'inviter à proposer l'adoption de l'adresse, parce que cette invitation me fait saisir l'opportunité d'appuyer le programme contenu dans le discours du trône et d'émettre certaines considérations que mes collègues ont si souvent touchées dans ce document officiel.

Si, malheureusement, je ne peux m'élever à la hauteur de la mission que l'Assemblée législative m'a confiée, je représente ici, au moins, mon impudent courage, et que mes honorables collègues de cette chambre me pardonneront beaucoup, parce que j'aurai beaucoup péché. Mon compte aura apprécié l'honneur qui lui est fait dans mon humble personne.

Monsieur le Président, je serai bref autant qu'il se peut, car je veux être surtout pratique. Je me bornerai donc à traiter succinctement les questions qui sont devant nous, laissant aux éminents membres de cette chambre qui suivront, le soin de combler mes lacunes, ou omissions, de rectifier les erreurs qu'involontairement je pourrais commettre au cours de mes remarques.

La convocation du parlement, à une date aussi matinale dans la présente année fiscale, a rencontré je crois, l'approbation unanime de la députation.

Les députés ruraux se réjouissent d'avoir à siéger à cette époque de l'année où la température est moins rigoureuse qu'en janvier, et nos amis représentants des divisions urbaines ont dû voir avec plaisir le gouvernement se hâter de réunir la Législature à un moment où il importe encore de se protéger contre un manque de combustible, présent ou à venir.

L'année 1922, il faut bon de le dire, a été une année consolante pour la grande masse des travailleurs, et le peuple qui avait tant souffert, en 1921, de la médiocrité des récoltes de tous genres, se reprend à espérer en des jours moins sombres pour lui. C'est mon devoir de dire que je partage avec toute la population de cette province, la gratitude exprimée dans le discours du trône envers la Haute-Provision.

Vous êtes sans doute portés à le croire, mais avez-vous songé sérieusement aux difficultés que vous auriez à surmonter en cas d'incendie, à la hausse extraordinaire du coût des matériaux de construction, à la rareté de la main d'œuvre, et aux gages élevés qu'elle commande, à toutes les autres dépenses incidentes, ordinaires et extraordinaires, qui vous incomberaient, si votre propriété par malheur était incendiée ?

Ne vous semble-t-il pas qu'il serait sage d'examiner votre police d'assurance à la lumière des conditions actuelles et de vous demander si réellement vous êtes suffisamment assurés contre l'incendie. Et si c'est dans une bonne Compagnie ?

Je suis prêt à vous aider, persuadé que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneraient pour vous ni dépenses, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel à :

P. Z. CLOUTIER,
COURTIER D'ASSURANCE
FISSET, P. O. Co. Beauce.

Providence qui jamais n'abandonne notre vieille province à l'heure du péril. Mais si la présente année a été abondante, en moissons, plus fructueuse en bien-être que la précédente, il nous faut bien constater que nous avons pendant les derniers mois écoulés subi des rudes épreuves dans nos domaines forestiers, nos endroits de colonisation et jusque dans nos vieux villages, qui n'ont pas été exemptés de conflagrations que nous avons à déplorer. Qu'il me soit permis d'offrir à tous et à chacun des sinistrés, nos sympathies profondes. Ces sympathies, je les adresse particulièrement à ces courageux chevaliers de la colonisation qui habitent cette lointaine région de notre Province qu'est le Témiscamingue. Nous avons été émus d'entendre parler les misères que ces compatriotes ont eues à souffrir de l'incendie qui, pour un grand nombre, a détruit tout leur modeste avoir. Il convenait que le gouvernement accorde dans une circonstance comme celle-ci, et pour ma part, je le félicite d'avoir entendu la plainte de notre ami, l'honorable député du Témiscamingue, et d'y avoir répondu généreusement en s'engageant pour une somme de \$25,000 comme aide d'urgence.

FEUX DE FORETS

Les dommages causés par le feu, un peu partout dans notre province, ont été immenses au cours de la saison qui finit, et il ne suffirait pas, à mon sens, de les énumérer et de gémir sur leur étendue incalculable. Il vaut mieux assurément essayer d'en tirer une leçon profitable pour l'avenir. Doit-on conclure qu'il est impossible de prévenir ces désastres ou devons-nous chercher un remède préventif qui soit propre à empêcher la répétition de pareils malheurs ? Pour moi, je considère que le gouvernement doit prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour enrayer le fléau qui nous menace chaque année. C'est une question vitale pour nous, et personne ne devrait s'y désintéresser. N'y aurait-il pas moyen que le gouvernement obtienne le concours bienveillant des municipalités, dans l'organisation d'un système de surveillance qui s'étendrait à tout notre territoire en forêt, et qui aurait pas aussi moyen d'encourager toutes nos municipalités rurales à établir dans leurs villages respectifs des appareils à combattre vigoureusement l'incendie ?

Jusqu'ici, les municipalités anciennes n'ont guère songé à se donner une protection efficace, sauf celles qui sont érigées en municipalités de village et qui peuvent toucher du gouvernement 33 % du coût de l'installation faite, et il suffirait peut-être d'accorder certaines subventions pour les induire à entrer en mouvement. Le gouvernement pourrait peut-être, comme mesure préliminaire, convoquer, dans chaque comté, messieurs les maires de chaque comté à des conférences où serait étudiée la question de savoir si oui ou non il peut y avoir possibilité de faire quelque chose dans le but d'améliorer la situation. Quant aux localités plutôt nouvelles, là où les feux originels généralement dans le brûlage des bois impropres au commerce, il me semble que les conseils municipaux pourraient fournir des officiers, tels les inspecteurs agraires, qui agiraient comme gardes-feux, sous la haute direction du département des terres et forêts, avec pouvoir de faire ce que requiert pour parer aux dangers du feu.

La situation actuelle est une menace à la colonisation, et tous ceux qui pensent à s'installer s'accrochent à la question de savoir si oui ou non il peut y avoir possibilité de faire quelque chose dans le but d'améliorer la situation. Quant aux localités plutôt nouvelles, là où les feux originels généralement dans le brûlage des bois impropres au commerce, il me semble que les conseils municipaux pourraient fournir des officiers, tels les inspecteurs agraires, qui agiraient comme gardes-feux, sous la haute direction du département des terres et forêts, avec pouvoir de faire ce que requiert pour parer aux dangers du feu.

COLONISATION

Monsieur le Président, j'ai mentionné la colonisation. Voilà une question importante, l'une des plus importantes peut-être puisqu'elle est soeur jumelle de l'agriculture. Est-il besoin de dire que depuis quelque dix ans surtout la colonisation a progressé d'une façon remarquable dans cette province ? Il y a près de trois ans, la Législature autorisait le gouvernement à emprunter et à dépenser pour des fins de colonisation, une somme de \$5 millions. Le département de la colonisation s'est immédiatement mis à l'œuvre et chaque année depuis, \$1,000,000.

Maintenant que des chemins ont été tracés un peu partout dans les régions de colonisation, appliquons-nous à grouper les colons. Assurons-nous les services d'hommes compétents, ayant la confiance de ceux qui les connaissent, et allons chercher dans nos vieilles paroisses les fils de cultivateurs qui grandissent sans savoir où ils devront continuer le métier de leur père. Disons l'exode de nos Canadiens vers les immenses étendues de terres que nous possédons, c'est à la fois un malheur à nous si un jour prochain nous ne le réalisons pas.

Quand, Monsieur le Président nous aurons réussi à retenir chez nous tous nos cultivateurs, nous aurons la Gaspésie et l'Abitibi se peupleront rapidement et la Voie qui grandit en cette Province ira parfaite dans ces régions reculées, l'œuvre commencée par la colonisation.

LA VOIE

Le discours du Trône en fait mention, l'honorable Ministre de la Voie demandera à la Législature l'autorisation de dépenser \$1,000,000 pour la Province, l'entretien de toutes les routes régionales déjà construites.

C'est là l'un des plus importants projets soumis à notre étude, et je suis sûr qu'il sera bien accueilli. Tous nos savants nous ont démontré qu'il est bien entretenir nos grandes voies de communication qui nous coûtent un capital considérable, qu'il ne faut pas perdre. Les municipalités traversées par ces grandes routes se trouvent trop fortement chargées pour l'entretien de ces chemins où la circulation est peut-être de 100 % plus considérable qu'autrefois, et il n'est que juste que le gouvernement entreprenne le fardeau. Souhaitons que ce nouveau système s'étende sous peu à nos grandes routes de comté, au fur et à mesure que les ressources de la province le permettront.

Les revenus provenant du contrôle de la vente des liquides trouveront là une place toute indiquée. L'administration de ce service a enregistré une portion considérable sera employée à améliorer la voie. Ce sera une sorte de compensation pour le mal que de tout temps l'alcool a causé aux peuples qui en ont abusé. La prohibition complète est pour moi un bon moyen, mais un contrôle bien appliqué peut favoriser la tempérance.

La loi des liquides telle qu'elle est, paraît donner satisfaction, et l'expérience le veut que l'on ne l'étende pas au-delà des limites actuelles et centre le gré de ceux qui n'aiment pas voir s'élever au milieu d'eux des magasins de liquides.

AGRICULTURE

Mais il est une industrie dont j'aime à dire un mot, c'est l'agriculture, cet élément premier de notre vie nationale. Malgré les déboires de 1921, notre peuple agricole ne s'est pas laissé abattre.

C'est étrange — vous le fumez
une fois et vous continuez à
le fumer



L'AROME

C'est ce qui compte le plus dans un tabac

Les tabacs qui entrent dans la fabrication du ROSE QUESNEL ont été choisis par nos spécialistes pour cette marque particulière, parcequ'ils ont un arôme captivant et unique qu'une maturation soignée, dans nos entrepôts, a complètement développé.

L'emballage conserve cet arôme.

Il est emballé par des machines spéciales qui scellent l'enveloppe pour conserver au tabac cet arôme ainsi que toute sa saveur et sa fraîcheur. Voilà pourquoi le ROSE QUESNEL ne se réduit pas en poussière et brûle lentement dans la pipe, tout en restant doux pour ne pas chauffer la langue.

The Rock City Tobacco Co. Limited

ROSE QUESNEL
Le Tabac à l'arome sans Egal

Les cultivateurs ont été courageux et l'abondante récolte de cette année est une bonne mesure de l'agriculture. Puis environ dix ans, s'est beaucoup améliorée, quoique nous ne puissions pas dire qu'elle est aussi payante qu'en 1915 et les quelques années qui ont suivi. Jusqu'en 1920, cette contradiction découle du fait que les prix des produits de la ferme sont tombés bien bas après la période des années de guerre, pendant lesquelles les prix s'élevèrent à des hauteurs prodigieuses. Néanmoins, il faut bien constater et noter que notre système de culture a été perfectionné de même que la tenue de nos troupeaux a subi une transformation évidente. Pour se convaincre de ceci, il n'y a qu'à parcourir nos campagnes, visiter nos expositions et faire la comparaison entre ce que nous voyons aujourd'hui et ce qui était autrefois. Cette comparaison nous est si favorable, et il n'est pas exagéré de déclarer que l'honorable ministre de l'Agriculture a été l'initiateur éclairé et dévoué du progrès accompli.

Le système agronomique établi dans la province a donné de beaux résultats pratiques, et il est à espérer que l'expérience aidant, cette organisation atteindra, avec un peu de temps, les fins pour lesquelles elle a été fondée.

Nos agronomes font généralement un travail excellent. Nos conseils de comté ont reconnu leur compétence de déclarer que l'honorable ministre de l'Agriculture a été l'initiateur éclairé et dévoué du progrès accompli.

S'il n'était permis de faire une suggestion au gouvernement relativement au salaire de ces agronomes, je prierais l'honorable ministre de l'Agriculture de charger son département du paiement entier de tout agronome auquel une municipalité de comté aurait voté et payé, pendant trois années consécutives, le bonus requis pour bénéficier des services de ces experts en agriculture. Ce serait reconnaître la bonne volonté des conseils municipaux qui n'ont pas reculé devant les sacrifices nécessaires, et toute la députation apprécierait ce beau geste du gouvernement.

DIVERS

Le discours du Trône qui nous est maintenant soumis, contient l'énumération de plusieurs projets de loi d'intérêt public. Les pêcheries, le peuplement de certaine ville, la création d'écoles de papeterie et d'écoles forestières, la fondation de bourses en faveur d'étudiants bien doués, et qui seraient disposés à parfaire leur instruction en Europe, de même que la fondation de colonies agricoles et industrielles; autant de sujets qui méritent d'être traités à fond, mais je crains d'abuser de l'attention de cette chambre et je laisserai à mes collègues de

les étudier tour à tour et d'adopter, s'il y a lieu, toute législation propre à assurer la réalisation de ces divers projets.

Monsieur le Président, point n'est besoin que je fasse allusion à la politique suivie par le gouvernement quant à ce qui concerne l'instruction publique. Il est admis de toutes parts que nous avons amplement fait notre devoir, et qu'il ne nous reste qu'à continuer dans les mêmes voies, en n'oubliant pas que l'encouragement aux écoles primaires restera toujours de première importance.

Monsieur le Président, un mot encore et je termine. Mes dernières paroles sont pour attirer l'attention de cette chambre sur la situation où nous nous trouvons dans cette province par rapport aux frais élevés qu'il faut encourir pour ceux qui sont obligés de se pourvoir en justice pour faire reconnaître leurs droits. C'est une question délicate, mais je ne veux blesser aucune susceptibilité, et je poserai franchement et sans détour la question telle que je la comprends, sachant que personne n'interprétera en mal ma pensée. Un peu partout on se plaint que certains tarifs sont exorbitants. L'homme d'affaires et l'humble artisan sont d'accord pour demander la révision des tarifs d'honoraires professionnels existants, et je suis certain que la plupart de nos amis des corporations libérales siègent ici sont d'avis qu'une certaine réduction devrait être faite.

En certains quartiers, on lance le cri qu'il y a trop de professionnels à l'Assemblée législative, quoique je ne vois ici que des élus du peuple, et voit qu'une occasion s'offre bien favorable à nous, législateurs, de démontrer une fois de plus que le peuple de Québec peut vivre en harmonie sous la sauvegarde de lois n'octroyant de privilèges déraisonnables à aucune classe de notre société. C'est pourquoi je soumetts humblement que cette chambre devrait s'unir pour apporter remède au malaise que je viens de signaler.

La bonne volonté de tous vous est acquise sans doute, et je vois de suite, moi cultivateur modeste mais loyal, moi honorable collègue des professions libérales, concourir dans un mouvement juste et généreux, qui sera comme une chaleureuse poignée de main entre les diverses classes qui composent cette province de Québec, et qui à tous les cœurs canadiens qui l'habitent.

MAISON A VENDRE

Une bonne maison en face de la Station, à Beauceville, une bonne cave, aqueduc, lumière électrique, dépendances, etc. Conditions faciles. S'adresser à :
"L'ECLAIREUR,"
ou à :
J. A. AUDET,
St-Léon de Standon,
Co., Dorchester.
12-15 nov. P.



PACIFIQUE CANADIEN
4 TRAINS RAPIDES
COURSE DE 5 HEURES
ENTRE
QUEBEC - MONTREAL

DE LA GARE DU PALAIS
"Le Frontenac" Départ 1.30 P.M. — tous les jours.
Arr. Montréal (G. Windsor) 6.30 P.M.
"Le Viger" Départ 4.40 P.M. — Dimanche excepté.
Arr. Montréal (G. Viger) 9.40 P.M.

Retour de Montréal (Gare Windsor) 9.00 A.M. tous les jours.
Retour de Montréal (Gare Viger) 5.00 P.M. dimanche excepté.

Wagons-salon-observatoire et wagon-restaurant

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
9.00 A.M. dimanche excepté pour Montréal (G. Viger) wagon-salon-observatoire à buffet.
11.55 P.M. tous les jours pour Montréal (Gares Viger et Windsor). Wagons-lits à compartiments éclairés à l'électricité.
Retour de Montréal (G. Viger) 9.45 A.M. dimanche excepté.
Retour de Montréal (G. Viger) 2.30 P.M. dimanche, seulement.
Retour de Montréal (G. Viger) 11.55 P.M. tous les jours.
Retour de Montréal (G. Windsor) 11.30 P.M. tous les jours.

Le Service du Pacifique Canadien ne souffre aucune comparaison
IL EST INSURPASSABLE

BUREAUX DES BILLETS (30 rue Saint-Jean) Téli: 83 }
Château Frontenac Téli: 1840 }
(Gare du Palais) Téli: 663 }
C. A. LANGEVIN, Agent du R.R.C. Voyageurs

SALINA
EAU MINERALE MEDECINALE
PURGATIVE
Agit sûrement et promptement dans les maladies du foie, des reins et les désordres des intestins.
J.-B. MORIN, Pharmacien-chimiste
412 1/2 RUE SAINT-JEAN
Gare aux imitations!



SACRE-COEUR DE JESUS

DECES
S.-C. de Jésus, Beauce, 28.—Vendredi le 20 courant décédé à la résidence de son fils Arthur, M. Paul Faucher, âgé de 72 ans, époux de fene Dame D. Hébert. Le service et la sépulture avaient lieu lundi à 9 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été célébré par M. l'abbé Dubé. Le deuil était conduit par ses fils Joseph et Arthur Faucher.

Portaient le corps: MM. Omer Grégoire, Arthur L. Faucher, Alfred Labbé, B. Lessard, ses gendres.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères condoléances.
Mardi le 24 avaient lieu les funérailles de Michel Gagné, l'un de nos plus vieux paroissiens, décédé à la résidence de son fils Alphonse, samedi le 21 courant, à l'âge de 88 ans et 5 mois. Les obsèques furent très imposantes. Le service a été chanté par M. l'abbé Dubé. Le drapereau du S.-Cœur était porté par MM. Chs Perron, P. Savoye; en tenaient les rubans: MM. A. Marcoux, A. Lessard, C. Faucher et C. Roy. Portait la croix: M. Michel Gagné, son fils, de Sherbrooke. Le corbillard était conduit par son neveu Jos. Fougère, de Pontbriand. Portaient le corps: ses gendres MM. Jos. Nadeau, J.-B. Brochu, Francis Gagnon et son fils Alex. Gagné, de St-Adrien de Thm. Dans le cortège l'on remarquait ses filles: Mmes F. Gagnon et J.-B. Brochu, son fils: M. Alphonse Gagné, et ses petits-enfants: Mmes Philippe Jacques, Delphis Perron et M. Oscar Gagnon et Mme Joseph Pélérin de St-Adrien de Thm. Mlle Yvonne et Lucienne Gagnon, MM. Joseph et Philippe Gagné, J.-C. Lagueux, Mlle A. Gagné, MM. J. Gagné, Y.-L. Couture, St-Pierre de Broughton, MM. C. Roussin, A. Roussin, Gédéon Gagné de Pontbriand et une foule d'autres parents et amis.

Nos sympathies à la famille en deuil. Jeudi le 26 ont eu lieu les funérailles de Joseph Boucher, âgé de 42 ans, tué accidentellement mardi le 24 courant. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse éplorée et 6 jeunes enfants en bas âges dont il était le seul soutien.

Nos sincères condoléances.
BONNE NOUVELLE
M. le curé, malade et retenu à sa chambre depuis quatre longues semaines, se rétablit lentement mais sûrement.

Durant sa maladie M. le curé a reçu plusieurs marques de sympathies auxquelles il a été très sensible.
La visite de Son Eminence le Cardinal Bégin, lui a été particulièrement chère et consolatrice.

M. le chanoine Bernier, directeur du Collège de St-Victor, M. le curé Sauvageau de Thetford, M. l'abbé Fernand Belleau, "qui depuis a été victime de la fameuse tragédie que nous connaissons", MM. les abbés B. Leclerc, curé de St-Frédéric, A. Vincent, curé de St-Pierre, Delisle, curé de St-Séverin, Cléche, curé de St-Jules, W. Rodrigue, vicaire à St-Malo, etc., sont venus, successivement rendre visite à M. le curé du Sacre-Cœur de Jésus.

A tous ces confrères et amis, M. le curé de East-Broughton adresse un sincère et cordial merci.

ANGUILLE DE 1ère QUALITE

AU PRIX DU GROS
Achetez votre provision d'anguilles au PRIX DU GROS. Peu importe la quantité.
UN SEUL PRIX: 8 cts la livre.
Anguille de toute première qualité.
S'adresser à:
M. JEAN BUSQUE,
Beauceville-Ouest.

St-Evariste

BAPTEMES
St-Evariste, Beauce, 26.—Le 2 oct., Joseph-Henri-Lorenzo, enfant de Honoré Poulin, baptême et marraine: M. et Mme Joseph Robert de Saint-Ephrem.

Le 15 oct., Marie-Joséphine-Louise, enfant de Napoléon Robert, baptême et marraine: M. et Mme Joseph Robert.

Nos félicitations.

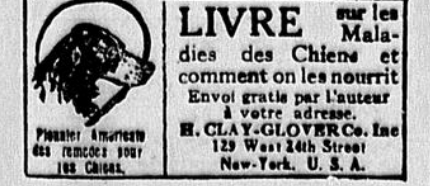
DECES
Le 5 octobre est décédé après plusieurs mois de maladie soufferte avec un courage et une résignation admirables Mlle Josephine Chouette, née Marie-Anne Gilbert, âgée de 20 ans.

Le 14 octobre c'était Mme Vve Honoré Lessard, née Marie Pouliot, qui s'en allait au ciel recevoir la récompense de ses nombreuses années de vie chrétienne et admirable. Elle était âgée de 87 ans.

Dimanche après-midi le 22 courant avait lieu l'inhumation de Paul-Henri, enfant bien-aimé du docteur Azarius Roy, décédé la veille à l'âge de quatre ans.

A toutes ces familles en deuil, l'Éclaircisseur offre ses plus sincères sympathies.

DIVERS
M. Jean Beaudoin, 11 demeure maintenant à Courcelles où il continuera à exercer son commerce en général. Nous souhaitons la bienvenue à M. Louis Bégin. Parti en janvier dernier pour Méquign, il a vendu sa propriété Grand Hôtel Union et s'en revient "au pays" pour y vivre tranquillement.



Saint-Joseph

Feu Mme Philippe Légiaré
St-Joseph de Beauce, 24.—Les funérailles de feu Mme Marie-Louise Légiaré, épouse de M. Philippe Légiaré, marchand, de St-Joseph de Beauce, ont eu lieu mercredi matin, le 18 du courant, à l'église de St-Joseph.

Le deuil était conduit par son mari, M. Philippe Légiaré, son fils adoptif, M. Henri Légiaré, collègien, son père, M. Georges Garneau, arpenteur, et par de nombreux parents et alliés.
Un long cortège funèbre a escorté la dépouille mortelle de la demeure de la défunte jusqu'à l'église et jusqu'au cimetière. On remarquait dans le cortège plusieurs personnes de Québec, St-Anselme, Beauceville, Cranbourne, St-Frédéric, Beauce-Jonction, Ste-Marie et St-Georges.

Portaient le cercueil: MM. les marchands Placide Lessard, Joseph Lagueux, Oscar Gagné, Stanislas Lagueux, Archéas Perron et Arthur Poulin.

Ont tenu les cordons du poiles: MM. Eugène Tachereau, notaire, Rodolphe Auger, médecin, Victor Desèves, géant de banque et Léonce Cléche, avocat, aussi de St-Joseph.

M. l'abbé Samson, curé de St-Anselme, a fait la levée du corps. M. l'abbé Guimont a ensuite officié, assisté de M. Legeron, curé de Cranbourne et de M. l'abbé Bourret, vicaire. M. l'abbé Morisset, curé de St-Joseph et M. l'abbé Samson occupaient les stalles du chœur.

Sous la direction de M. O. Lachance, organiste, a part la messe des morts, chantée alternativement par le chœur de la paroisse et par la maîtrise du collège, voici le programme qui a été exécuté: "Vierge Sainte", de Missa, par M. le Dr Rodolphe Auger, ténor; "Les Adieux", de Schubert, par M. l'agronome Alphonse Laffamme, basse; "O Salutaris", par M. Hervé Gaultin, ténor léger; "Lacrymosa Dies Illa", de Daveluy, par M. J.-Th. Poulin, baryton. Ces chants bien accompagnés et bien rendus, ont produit une profonde impression.

La chambre mortuaire était remplie de cartes de deuil, déposées à en témoignage de sympathie. Les offrandes de messes étaient nombreuses: 15 grand-messes, 64 messes privilégiées et 143 messes basses, nombreux étaient les bouquets spirituels et les lettres de condoléances.
A la famille en deuil l'Éclaircisseur offre ses plus sincères condoléances.

La crème contre le catarrhe ouvre les narines

Dit comment soulager rapidement les rhumes de cerveau.

En une minute vous aurez les narines débouchées, les passages de l'air dans la tête seront débarrassés et vous serez libre à l'aise. Plus de renflement, d'entassement, de soufflement, de mal de tête, de sécheresse. Plus de misère à respirer la nuit, votre rhume ou catarrhe sera parti.
Achetez une petite bouteille de Crème Balsamique d'Ely chez le pharmacien. Mettez-vous dans les narines un peu de cette crème odorante, antiseptique et curative. Elle pénétrera dans tous les passages de l'air, adoucit la muqueuse enflammée ou enfiée et le soulagement vient aussitôt.
C'est très bon. Ne restez pas les narines bouchées par le rhume ou le dégoutant catarrhe. Il est si facile de se soulager.

AU SUJET DES BONS CANADIENS

Voici le texte de la délibération, adoptée à la dernière assemblée du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui se lit ainsi:
"L'émission de titres d'emprunts fédéraux intéresse tous les citoyens du pays, et pour tous les Canadiens, deux langues sont officielles: le français et l'anglais. La dernière attitude du Ministère des finances en matière de langue n'est donc pas conforme à l'esprit de la Constitution.
De plus, le gouvernement, voyant l'insuccès d'emprunter sur le marché intérieur, sollicite l'encouragement de toutes les provinces du Dominion. Sa dernière attitude à l'égard du français lui indispose les sentiments des Canadiens français. Et il est de mauvaise politique de vouloir faire réussir un emprunt d'intérêt national, en ne comptant pas sur les sentiments bienveillants de tous les citoyens.
C'est pourquoi, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne peut accepter la réduction uniquement anglaise des titres du dernier emprunt national, et réclame au nom de ses milliers de membres une émission de titres bilingues."

Voyage trans-continental

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2337.5 milles — un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train. Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limited" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-observatoires sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoires fournissent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limited" part de Montréal à 9.00 P. M. tous les jours, d'Ottawa à 12.30 (minuit) en route pour North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le rattachement se fait, soit à Montréal par "Le Montreal" laissant la Gare du Palais à 1.20 P. M. tous les jours et arrivant à Montréal à 6.20 P. M. ou à Cochrane par le Transcontinental laissant la Gare du Palais à 5.15 P. M. Lundi, Mercredi et Vendredi. Le rattachement se fait à Winnipeg pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada.
Pour plus amples informations, réservations et pamphlets illustrés décrivant la route suivie par ce train splendide, veuillez vous adresser à M. S. J. Nestor, Agent de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

30 nov.

Elle peut maintenant manger de tout ce qu'on lui offre

"Le Tanlac m'a débarrassé de souffrances qui me tourmentaient depuis dix ans. J'estime que c'est tout simplement le meilleur médicament qu'il y ait au monde". Ainsi s'exprimait récemment Madame Marie Simard, 1775 rue Saint-Catherine, Est, à Montréal.

Je pense que j'étais atteinte de dyspepsie nerveuse. Je perdais mon appétit et le peu que je parvenais à prendre me fermentait dans l'estomac et me donnait l'impression que j'allais étouffer. J'avais de terribles douleurs dans le dos. J'étais en outre si nerveuse que je ne savais plus ce que c'était que de passer une bonne nuit. J'étais parfois dans un tel état d'énervement que je pleurais comme une enfant sans cause apparente. Je me sentais tous les jours faible, fatiguée, misérable et je pouvais à peine faire un peu de ménage.

"J'avais fait l'essai de tous les remèdes imaginables et sans le moindre résultat. Il en fut ainsi du moins jusqu'au jour où je pris du Tanlac, car maintenant je me sens une personne tout à fait différente. Je fais trois bons repas par jour et l'estomac ne me cause plus jamais le moindre ennui. Mes nerfs sont aujourd'hui aussi solides, aussi calmes qu'avant mes premiers maux d'estomac. J'ajoute, et ceci est très important, que je dors toute la nuit sans m'éveiller une seule fois. J'ai engraisé de plusieurs livres, les forces me sont revenues et je me porte constamment à merveille. Je suis heureuse de dire à tout le monde ce que je sais du Tanlac et aussi ce que j'en pense."

Le Tanlac est vendu par tous les bons pharmaciens.

Téléphones: 5655-6849
EXIGEZ TOUJOURS LA MARQUE

ALLIGATOR

sur vos valises, sacs de voyage et harnais.
DEMANDEZ-LA A VOTRE MARCHAND



C'est la meilleure garantie de qualité que vous pouvez avoir.
Nous invitons tous les marchands à venir visiter notre nouvelle succursale à

QUEBEC
52 Rue de la Couronne
Jamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

Thés, Liqueurs, Epiceries

Distributeur du fameux thé
"BULL DOG"
NAZAIRE TURCOTTE & CIE
EPICIER EN GROS. QUEBEC.

WM. McLIMONT & SON

MARCHANDISES SECHES
80, RUE ST-PIERRE, — — QUEBEC.

Notre voyageur, M. ARTHUR LACHANCE, est maintenant sur la route avec tous les échantillons pour le printemps prochain. Nous faisons une spécialité de Tweeds Serges, Etoffes à robes, Gants, Dentelles, etc.
Toute commande par son entremise ou par la malle aura notre meilleure attention.

Cadeaux Appropriés

VOUS avez sans doute connu des personnes renommées pour la convenance parfaite des cadeaux qu'elles offrent.

Cette réputation aimable leur vient naturellement de ce qu'elles font leurs achats au temps où les assortiments sont au complet et où l'on peut faire son choix à loisir.

Notre désir de vous bien servir nous fait souhaiter que vous nous rendiez visite sans plus tarder.

ARTHUR PAQUET

MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES

67, rue St-Joseph, Québec. Tél. 3491

Correspondance sollicitée.

ST-COME

EUCHRE

"Samedi, le 11 novembre, à St-Côme, sera donnée une partie de euchre, organisée par le chœur de chant des Demoiselles Enfants de Marie; le profit sera pour l'Eglise.
Tout le monde est cordialement invité, particulièrement "nos amis" à qui nous réservons des surprises!!
Donc en foule à St-Côme dans la salle du couvent, le 11 novembre."

East-Broughton

Notes diverses
East-Broughton, 22.—Au cours du mois, Mgr Feultaut de Ste-Marie, M. le chanoine Bernier de St-Victor, les abbés Fortin et Thessier de Québec, Delisle de St-Séverin, Rodrigue de St-Malo étaient de passage au presbytère.
—M. Joseph Poulin est de retour d'un voyage d'affaires dans l'Ontario.
—M. E. J. Turcotte et son fils Irénée sont allés récemment à Beauceville et St-Georges.
—Mme Joseph Jacques arrivait dernièrement de Québec où elle était l'hôte de Mme Vve notaire Tremblay.
—Mlle Frénette est allée passer quelques jours à Robertsonville chez Mme Théo. Huard.
—Dernièrement Mlle Béatrice Vachon était l'hôte de Mlle Gagnon de Thetford.

LEONARD GENDREAU

Pharmacien et Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
Kodaks, Chocolats Neilson. Prescriptions de médecins remplies avec soin. Attention toute spéciale aux commandes par téléphone et par la malle. Bureau tous les jours.

ST-GEORGES-EST. - CO. BEAUCE.



Frontenac Export

Ale-la bière des bières!

Vibrante d'énergie! Frémis-sante de vigueur! Jaillissante de vie! Elle rend le travail léger, l'existence agréable!

L'étiquette à rechercher

Goutez-la. Elle en Vaut la Peine!

LE CONCOURS DE \$1,000.00 DE LA FRONTENAC SE TERMINE
LE 30 NOVEMBRE

Avez-vous exprimé votre idée sur la manière d'annoncer la fameuse Frontenac Export Ale? Sinon, envoyez-la, MAINTENANT. Essayez de gagner une part du grand prix. Qui vous dit que vous ne serez pas l'un des gagnants? Transmettez toutes vos idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac, Limitée, Montréal. Nous vous enverrons sur demande la liste des prix et les conditions détaillées du concours.

Rien de plus agréable après les repas!

PEPPERMINT Candiace

Les Meilleures au monde. Comme tous les bonbons Candiace Elles sont sans rivales

Essayez aussi nos bonbons JELLY BEANS et BOSTON BEANS, ils sont vraiment délicieux.

IL N'A PLUS DE RHUMATISME

Depuis qu'il a pris du "Fruit-a-lives", ce Merveilleux Médicament à Base de Fruits

TROIS PORTAL 128, PARRISBO, (N.E.)
"Je souffrais cinq ans de rhumatisme. Je pris des remèdes, je consultai des médecins, mais le rhumatisme revint toujours."

En 1916, je lus dans une annonce que le Fruit-a-lives arrêta net le rhumatisme. J'en pris alors pendant six mois et je n'ai plus eu de rhumatisme depuis."

JOHN E. GILDERSON.
50c. la boîte; les 6, \$2.00. Boîte d'essai, 25c.

Chez tous les marchands ou expéditeurs sans frais par la poste par Fruit-a-lives, Limitée, à Ottawa, Ont.

LE CENTENAIRE DE PASTEUR

LE MONDE ENTIER VA CÉLÉBRER CET ÉVÉNEMENT — L'ŒUVRE DU GRAND CHIMISTE EST IMPÉRISSABLE

Au mois de décembre prochain, le monde entier célébrera le centenaire de Louis Pasteur.

Ce nom depuis plus d'un demi-siècle résonne comme toute une fanfare d'un bout du monde à l'autre. Quelque soit le continent, le pays, la nationalité ou la religion, tous se découvrent avec respect et l'admiration comme étant celui d'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

L'œuvre de Pasteur embrasse un champ si vaste que non seulement les sciences exactes en ont profité pour se développer davantage, mais ses découvertes ont ouvert des horizons nouveaux dont bénéficiera à jamais le genre humain.

Tous lui doivent une dette de reconnaissance, depuis le petit enfant jusqu'au vieillard, depuis l'habitant des villes à ceux qui cultivent la terre et vivent à la campagne. Les convalescents qui se relèvent d'une terrible maladie lui doivent sans doute la vie. Le blessé qui gémait sur son lit d'hôpital, qui vient de subir une opération quelconque, lui doit aussi les moyens antiseptiques qui le sauveront. Les populations de la Terre lui sont redevables des méthodes hygiéniques que ses découvertes ont inspirées et qui non seulement guérissent, mais préviennent les maladies contagieuses.

Savants ou ignorants se rendent compte qu'il a fait quelque chose de grand; aussi profane que l'on soit, on ne peut rester insensible à son œuvre, car elle est si grande qu'elle impose à l'attention universelle, si simple qu'un homme cultivé en peut suivre le développement, si heureuse que les ignorants, eux-mêmes, éclairés et convaincus la proclament et la célèbrent.

A l'occasion de ce centenaire, les savants des deux hémisphères vont se réunir pour acclamer la grandeur de l'œuvre de Louis Pasteur, mais il ne faut pas oublier que cette date mémorable du centenaire du grand savant ne doit pas être célébrée uniquement par les Académies et les personnes de science, l'œuvre de cet homme de génie s'adressait à l'humanité toute entière et c'est elle qui doit le béatifier.

Pasteur ne fut pas seulement un grand chimiste qui attrait tout d'abord sur lui les regards du monde scientifique, mais esprit profond, observateur judicieux, ses études devaient attirer son attention sur d'autres sujets; son amour du travail, ayant une ténacité et une énergie incomparable il avait un but qu'il désirait atteindre et comme il le disait: "Pour arriver il faut trois choses: la volonté, le travail, le succès, qui se partagent l'existence humaine. La volonté ouvre les portes aux carrières brillantes et heureuses, le travail les franchit et une fois arrivé au terme du voyage, le succès vient couronner l'œuvre." Cette belle pensée semble avoir été la clef de la vie de Pasteur, vie toute de travail et de volonté, et jamais succès plus grand et plus efficace a couronné le labeur d'un homme.

Ses premières découvertes comme chimiste attirèrent son attention sur un monde encore mal connu, l'infiniment petit, ces microbes dont beaucoup ignoraient l'existence, auxquels d'autres ne croyaient pas, et dont quelques-uns seulement avaient observé la présence et les ravages. Pasteur en étudiant la fermentation, les maladies des vins et des bières, choses qui avaient dérangé les chercheurs, conclut que la théorie de la génération spontanée n'était qu'une chimère. Il se demanda comment le vin et le lait survenaient à l'exposition de l'air et prouva que ce phénomène était dû à la présence de germes qui se trouvaient dans l'air, que ceux-ci étant exclus, il ne se produisait pas. Ceci fut pour lui toute une révolution.

Ayant commencé tout d'abord ses études et observations sur les animaux, il interrogea les organismes et analysa les problèmes de la transmission sur les humains, puis lorsqu'il eut imposé au charbon et au rouget du porc le vaccin dont les fermiers et les agriculteurs reconnaissent les bienfaits, il inocula le choléra des poules, les maladies des vers à soie, et rendit encore des services à des éleveurs et à l'industrie du monde entier, et toujours grâce à lui, l'homme est aujourd'hui victorieux de la rage.

Louis Pasteur fut non seulement le père de la science bactériologique, le fondateur de la science physico-chimique, mais aussi le créateur de la thérapeutique biologique, et comme le disait le célèbre chirurgien anglais Lord Lister: "Il n'a jamais existé dans le monde entier un individu auquel les sciences médicales aient rendu autant de services que lui, le chirurgien. Grâce à lui, la chirurgie a subi une révolution complète qui la dépeuple de ses terreurs, et qui élargit presque sans limite son pouvoir efficace."

C'est donc grâce aux découvertes de Pasteur que nous avons l'antisepsie telle qu'on la pratique aujourd'hui, que les opérations se font pour ainsi dire sans danger, que les plaies ne s'infectent pas, et dans la terrible guerre que nous venons de traverser, les malheureux soldats blessés ont été à même de juger de l'éclatante preuve de ses bienfaits.

L'œuvre de Pasteur atteint les hauteurs de la vie, interroge les organismes et analyse les problèmes de la transmission des maladies, elle pose le problème de la transmission et de la contagion du mal. Permis et virus sont des êtres vivants, le vaccin est un virus atténué, la méthode pour but l'atténuation artificielle des virus, ainsi faisait sortir le remède du mal lui-même. Pasteur fonda la médecine microbienne.

Ce fut lui qui leva le voile qui avait couvert depuis des siècles les maladies contagieuses, infectieuses. Il démontra leur nature microbienne et les moyens à prendre pour prévenir les contagions. Tous savent que les maladies contagieuses constituent la grande majorité des maladies qui affligent le genre humain.

C'est aussi grâce à ses précieuses découvertes que des milliers de mères doivent la vie de leurs enfants par la méthode que l'on nomme la "pasteurisation" du lait.

Enfin nous avons aussi les précieuses découvertes de l'Institut Pasteur de Paris, et il ne faut pas oublier que celles des savants étrangers furent inspirées par les découvertes de Pasteur, et que tous lui doivent d'avoir coopéré au soulagement de l'humanité.

Louis Pasteur fut aussi un grand patriote qui donna en toutes occasions les preuves de son amour et de son attachement à sa patrie. Il aimait son semblable et travaillait pour lui, et pendant que d'autres savants, s'écartant du véritable chemin, croyant donner les preuves de la profondeur de leurs vues, s'éloignaient de la divinité pour tomber dans les profondeurs du matérialisme, Louis Pasteur, au contraire, plus il approfondissait les mystères de la matière, plus il s'approchait de l'âme du Créateur. De toutes choses, jusqu'au dernier moment, il resta un catholique convaincu. Quelques heures avant sa mort, il se fit lire la vie de saint Vincent de Paul et mourut son chapelet dans la main.

Voici l'homme de génie dont on va célébrer le centenaire. Ici, à New-York, un comité vient de se former pour donner à cette célébration le plus grand éclat possible; aussi on ne saurait trop engager la presse française toute entière, les sociétés et organisations françaises et canadiennes-françaises des États-Unis et du Canada de prendre, même des maintenant, les dispositions nécessaires pour faire du centenaire de Pasteur, non seulement une affaire locale, mais lui donner un caractère national.

Il ne faut pas oublier, et nous ne saurons trop le répéter, que cette célébration ne doit pas être seulement celle du monde scientifique; elle appartient à l'humanité qui doit donner à sa mémoire un hommage mondial.

Pour le Comité du Centenaire de Pasteur.
Docteur JEHIN DE PRUME.
New-York.

AVIS

Tout cultivateur ou toutes personnes qui désirent s'établir sur une terre ou établir quelques-uns de ses enfants, avec ou sans on non, peuvent s'adresser en toute confiance à:
JOSEPH BUREAU
Agent immobilier
Lambton, Co. Beauce
Conditions faciles: ouvert à toutes transactions.
15-2-23.

Ayez des cheveux foncés et paraissez jeune

Nul ne peut dire quand vous rembrunissez vos cheveux gris et décolorés, avec le thé de sauge.

Grand-maman gardait ses cheveux foncés, luisants et abondants grâce à un mélange de thé de sauge et de soufre. Quand ses cheveux tombaient tous avaient l'air mats, fanés ou cassants, elle appliquait cette mixture avec un effet merveilleux. En demandant le "Remède de Sauge et de Soufre de Wyeth pour les Cheveux" à toute pharmacie, vous aurez une grande bouteille de cette recette de l'ancien temps, pour environ 50c. On peut compter sur cette simple mixture pour redonner aux cheveux leur couleur naturelle et la beauté et c'est excellent pour ôter les pellicules, la sécheresse, la démangeaison et arrêter la chute des cheveux.

Un pharmacien bien connu du bas de la ville dit que tout le monde emploie le Thé de Sauge et de Soufre de Wyeth, parce que cela rembrunit si naturellement et si également que nul ne peut dire qu'on l'a appliqué — et c'est si facile à employer. On imbibe une éponge ou un lin et on le passe dans les cheveux mèche par mèche. Le matin, il n'y a plus de cheveux gris. Après une simple application, les cheveux ont repris leur couleur naturelle et sont luisants, soyeux et abondants.

Le transport du blé de l'Ouest Canadien

Du 1er septembre au 14 octobre inclusivement, les wagons de la Cie du Pacifique Canadien ont transporté sur les lignes de l'Ouest 84,959,194 minots de grain. Durant la même période, 44,817 wagons, ou l'équivalent de 65,219,498 minots, ont été expédiés au dehors. Ces chiffres viennent d'être publiés aux bureaux de la Compagnie à Winnipeg.

Où est-il?

Qui n'a pas entendu parler des fameuses rentes des Prévoyants du Canada?

POUR NOS COLONS DANS LE MALHEUR

LA LIGUE NATIONALE DE COLONISATION ET LES SINISTRES DU TÉMISCAMINGUE QUÉBÉCOIS

Aucun comité de secours ne s'est encore formé, en province de Québec, en vue d'organiser l'assistance nécessaire aux infortunés colons du Témiscamingue québécois: paroisses de Nédélec et de Témiscamingue-nord, ruinés par les feux de forêt, le 4 octobre dernier. La Ligue Nationale de Colonisation croit qu'il est alors de son devoir de se constituer en organisation d'urgence, pour sonner le rappel du concours, général et généreux, aux âmes charitables, désireuses d'apporter quelque réconfort à cette pitoyable détresse.

On connaît toute l'étendue de ce désastre. Pour Nédélec seulement, 62 familles, sur 90, affectées par l'incendie, et 35 laissées entièrement sans abri, à l'entrée de l'hiver; 3 écoles incendiées, sur 5 qui existaient; tout le village rasé, y compris le presbytère et sauf l'église, récolte magnifique, récemment ensemencée, toute dévorée par les flammes, avec les bâtiments de ferme. En somme, situation alarmante, qui commande des secours urgents, dit très justement le "Comité de secours à Nédélec", établi à New-Liskeard, Ont. La position n'est pas moins désolante, dans la paroisse voisine, Témiscamingue-nord, où l'église, naguère incendiée, et qui n'est encore qu'à moitié reconstruite, a presque seule échappé au cataclysme.

A l'heure où l'on prêche avec ardeur, en notre province, la colonisation intensive et systématique, le retour à la terre, l'ensemencement du sol, pour les ruraux, nous aurions bien mauvaise grâce de rester insensibles devant pareil malheur. Nous n'avons pas le droit de pousser l'égoïsme jusqu'à nous désintéresser, sans plus d'effort, de cette misère qui nous passe devant les yeux. Nous aurions bien mauvaise grâce de rester insensibles devant pareil malheur. Nous n'avons pas le droit de pousser l'égoïsme jusqu'à nous désintéresser, sans plus d'effort, de cette misère qui nous passe devant les yeux.

Au nom de la charité chrétienne comme en celui du patriotisme canadien-français, l'obligation s'impose à tous, impérieuse, pressante, de faire promptement et largement le parti, afin de prouver aux sympathiques victimes de la vague de feu notre solidarité pratique, la sincérité de nos protestations d'intérêt envers le colon, clameur et pionnier de nos ambitions nationales. Que chacun s'empresse donc: grand ou petit, disposant des ressources de la richesse ou de celles de la simple aisance, au-delà du nécessaire, d'accourir à la rescousse de cet infirme, de cet égaré, qui afflige et serait capable de décourager, si on les abandonnait à leur sort, tant des plus utiles et des plus nobles serviteurs de la patrie française et de la foi catholique.

C'est avec la plus entière confiance dans la libéralité bien connue de nos gens et dans leur esprit de justice envers une population dont le labeur leur est si précieux, que la Ligue Nationale de Colonisation tend la main à nos frères de l'Amérique française, pour nos colons ruinés du Témiscamingue québécois.

Renouvelant le geste qu'elle accomplissait, il y a un couple d'années, par son Comité spécial "Dieu et Patrie", et qui lui permit d'offrir plusieurs milliers de piastres à Mgr Joseph Hallé, pour aider à la fondation de son Vicariat apostolique de l'Ontario-nord, la Ligue Nationale de Colonisation ne se contente pas d'offrir, au bon cœur de nos compatriotes, l'humble obole ou l'offrande plus substantielle qui lui permettra de porter à nos colons dans le malheur une démonstration pratique de l'affection et de l'admiration que leur

héroïsme nous inspire.

La Ligue Nationale de Colonisation tient à l'honneur de joindre son modestes concours aux rares initiatives, d'ordre public, qui se soient encore produites, chez nous, à ce sujet: celle du gouvernement de Québec, et de celui d'Ottawa, donnant \$25,000 chacun, pour favoriser la construction d'habris temporaires à l'intention des sinistrés de Nédélec et de Témiscamingue-nord; celle de l'Action catholique, faisant généreusement écho à l'appel au secours lancé par Mgr Dupuis, chancelier du diocèse de Halifax, et par M. l'abbé L.-Z. Moreau, curé de la paroisse de Nédélec.

C'est plus spécialement en vue de favoriser la renaissance du culte et le rétablissement des écoles, dans les deux paroisses ravagées par l'incendie, que la Ligue Nationale de Colonisation serait heureuse d'avoir à transmettre à leurs zélés et dévoués pasteurs quelques centaines de piastres. Elle est si intimement persuadée que le Canadien, et surtout la Canadienne, dès qu'on leur y assure le réconfort précieux de la religion florissante pour toute la famille et de l'école pour les petits, resteront fidèlement attachés à la terre, d'où le malheur risquait de les éloigner.

La Ligue Nationale de Colonisation, 105, rue Sainte-Anne, à Québec — recevra donc, avec reconnaissance, les secours en argent, ou en nature: lingerie, couvertures, etc., qu'on voudrait bien lui remettre pour les sinistrés du Témiscamingue québécois. Les offrandes en argent — d'une piastre ou plus — seront rapportées dans les journaux, à moins que les donateurs ne réclament l'incognito.

Pour Dieu et la Patrie, nous disons d'avance merci à tous les coopérateurs de cette croisade de générosité catholique et nationale!

LA LIGUE NATIONALE DE COLONISATION:

(105, rue Sainte-Anne, Québec, P. Q.)

Dr P.-H. Bédard, Président.

Amédée Denault, Secrétaire.

BRYANT BROTHERS

LIMITÉE

Membres de la Bourse des Mines de Montréal.
84 rue Saint-François-Xavier MONTREAL.

J'ai marqué d'une croix les valeurs sur lesquelles il me ferait plaisir recevoir les plus récentes informations:

— HOLLINGER
— DOME MINES
— GENERAL MOTORS
— PECK-HUGHES
— INTERNATIONAL NICKEL
— INTERNATIONAL PAPER

Il est entendu que ma demande ne porte aucune obligation d'ordonner.

Nom

Adresse

Terres à vendre

Dans la Saskatchewan Manitoba et Alberta. Nous donnons des terres de 20 ans, 10% comptant sur votre achat, 4 ans sans donner de capital. La balance divisée en 12 paiements égaux. Nos conditions sont exceptionnelles et avantageuses. Pour renseignements adressez-vous à: Canadian Pacific Ry. Co. N. H. G. Land Agent, Eastern Townships District Lake Mégantic P. Q.

PRODUITS

VICTORIA

Depuis quarante ans, la qualité des Tomates "VICTORIA" a été maintenue au niveau le plus élevé; elles ont conquis le marché. Demandez à votre épicer les produits "Victoria."

FRUITS
LEGUMES
POISSONS
ESSENCES
EPICES
THEES
CAFES
RIZ
KETCHUP
VINAIGRE
ARROWROOT

Thé Blue Bird

C'est réellement un thé de qualité supérieure. Un essai vous convaincra.
Distributeurs: LAPORTE, MARTIN, Limitée.
884, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL.



Farine RÉGAL

Pour préparer des Pâtisseries légères Dont vous serez justement fières, Rien n'égale LA FARINE REGAL

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd. Montreal

Une promesse qui s'est réalisée

Alors que le thé KING COLE n'était encore qu'à ses débuts, nous lui avons donné une devise: "Vous aimerez sa saveur." Cette affirmation était modeste. Néanmoins, quand on y songe, elle renferme tout ce que vous recherchez dans un thé de votre choix.

Aujourd'hui, des milliers de consommateurs prouvent, par leur fidélité, que le thé KING COLE a su réaliser entièrement sa promesse.

Contenu dans des paquets de plomb lustré. Prix marqué sur chaque paquet.

"VOUS AIMEREZ SA SAVEUR"



SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; s'ils sont faibles, veillez-y jour-nellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal; si votre estomac vous fatigue; si vos vives, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO
274 rue St-Denis, Montréal.
278-m.a.n.a

Fac-similé de la boîte pour les Pilules Moro.

Payé à Votre Ordre!

"Vaut son pesant d'Or"



Un "CHECK" pour ceux qui veulent du plaisir à fumer! Une promesse qui vaut de l'or! Jugez-le par la qualité et non par le prix!

CHECK & CIGARE

Le clou d'Aluminium
garantit son authenticité

Ces Chers Bébé—

Les maladies de la peau leur causent bien des souffrances. Presque toutes sont évitées par des lavages fréquents avec le Savon

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé
ALBERT SOAPS LIMITED - MONTREAL

MANTEAUX POUR DAMES

75 manteaux en tissu de laine, envers carreaux, avec poches appliquées, garnis de piques de soie en brun, vert et couleurs mélangées, 34 à 42 18.75

700 manteaux en drap velours de laine en drab, garnis de fourrure, style nouveau, 16 à 42, pour 32.50

Chapeaux pour dames, en tissu de laine pesant, dernier style, couleurs henna, jade, drab, gris, bleu, brun, pour 2.50

Corsets à quatre jarretières pour dames, 2 valeurs exceptionnelles pour 98c et 1.39

PARDESSUS POUR HOMMES

Pardessus légers pour messieurs (Slip on), en tissu de laine, couleurs mélangées, avec poches appliquées, 34 à 40 27.50

Pardessus en tissu de laine, à rayures, envers carreaux, avec poches appliquées, style pour jeunes hommes, 33 à 40 29.50

MARCEAU & CIE

155 rue St-Joseph, St Roch, QUEBEC

A ST-GEORGES
MARDI LE 7

UNE SOIREE DE FOU-RIRE

Salle des CHEVALIERS DE COLOMB
"A QUI LE NEVEU"
ET
"MAITRE PATELIN"
par
Les amateurs du Cercle MONLOISIR
de Beauceville
Joli programme musical
Prix des billets: 25 cts et 35 cts.
TROIS HEURES DE RIRE

BEAUCEVILLE

Nous avons toujours une température excessivement froide et sans pluie. Nos cultivateurs ont un peu raison de se plaindre du fait qu'ils n'ont pu faire bien peu de labour, cet automne. Et comme les animaux ont dû entrer à bonne heure dans les étables, l'abondante récolte de foin que nous avons eue est fort appréciée.

Le docteur Alfred Simard, de Québec, Mme Simard et leur famille sont venus à Beauceville, en auto, mercredi.

Il y aura séance du Conseil de Ville, samedi, aux endroits ordinaires.

Une immense affluence de paroissiens se sont présentés à la Table Sainte à l'occasion de la Toussaint et du Jour des Morts.

M. le curé Lambert est à faire la visite de la ville.

Vendredi dernier, dans les salles du Cercle Monloisir, M. le curé Dulac, de St-Proper, accompagné de M. l'abbé Ennis, son vicaire, est venu donner une intéressante causerie sur son voyage en Europe et en Terre-Sainte. Il a été présenté à l'auditoire par le président du Cercle, M. J. A. Deschênes, et, après la causerie, M. Ed. Fortin l'a remercié. Le distingué conférencier a fort intéressé son auditoire et les membres du Cercle lui ont hautement remercié de l'honneur que M. le curé de St-Proper leur a fait de se rendre à leur invitation.

M. l'abbé Fortin, du Collège de Lévis, est venu passer la Toussaint à Beauceville, l'hôte de M. et Mme Nap. Mathieu (Talbot).

Mme Homère Fautoux est de retour d'une promenade à Québec et Montréal.

M. Apollinaire Tanguay, de St-Justine, est de passage à Beauceville ces jours derniers.

Mlle Edwidge Provost, est dans sa famille à Beauceville pour une promenade de quelques jours.

M. Hormidas Mathieu, professeur à Trois-Rivières, est venu passer la Toussaint dans sa famille à Beauceville.

M. et Mme Talbot, de Québec, et leur bébé, sont les hôtes du docteur et de Mme J. A. Deschênes.

M. J. Ed. Fortin, est allé à St-Evariste, lundi.

M. J. Aug. Lepage, et le Dr Gaspard Fautoux, directeurs de la section littéraire du Cercle Monloisir, sont allés au Lac Mégantic, mercredi, dans l'intérêt du Cercle.

A St-Georges, les amateurs du bon théâtre ne doivent pas oublier l'intéressante séance que les amateurs de Beauceville donneront, mardi, dans

la salle des Chevaliers de Colomb. Prix d'entrée: 25 cts, sièges réservés: 35 cts seulement. Trois heures de foin et de franche gaieté. Billets en vente par M. Florian Roy, à St-Georges.

Mme Arthur Deschênes, de St-Roch, des Animateurs et Mme Morin, de Québec étaient à Beauceville, ces jours derniers, les hôtes du docteur et de Mme J. A. Deschênes.

M. Florian Roy, de St-Georges, était à Beauceville, ces jours derniers. Mlle Blanche Rodrigue, est retournée à Lambton, après un séjour de quelques semaines à Beauceville.

M. Josephat Poulin, de St-Georges, était de passage à nos bureaux, mardi.

Mlle Juliette Bernier, est de retour de Québec.

M. Georges Berber, est dans sa famille pour une vacance de quelques jours.

Mlle Marie-Ange Bolduc est de retour d'une promenade d'une quinzaine à Québec.

M. et Mme Conrad Mathieu, étaient en promenade à St-Basile, dimanche dernier, chez leur oncle M. Olivier Bolduc.

Mlle Françoise Bolduc, est dans sa famille à Beauceville pour une promenade de quelques jours.

Nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur le fait que les débiteurs de la Ville de Beauceville sont maintenant en vente au bureau du secrétaire M. P. C. Fortin. C'est un excellent placement, portant 6 % d'intérêt payé semi-annuellement.

Dans quelques jours, M. J. Auguste Lepage, résidant au Nouveau-Brunswick, ouvrira un restaurant à Beauceville, dans l'ancien restaurant de M. Odilon Poulin, en face du pont en fer. M. Lepage a l'intention de tenir un établissement de haut ton avec un assortiment complet des meilleurs produits. Nous souhaitons succès à ce nouveau compatriote.

M. J. A. Carrier, régisseur, de Lévis, et sa fille Mimi, étaient à Beauceville, lundi. Mme L. N. Carrier, en promenade à Beauceville depuis une couple de mois, est retournée à Lévis, mardi matin.

Mme P. A. Angers est descendue à Québec, ce soir, en compagnie de ses deux fils, pensionnaires chez les Soeurs Grises, et qui étaient venus passer le Jour de la Toussaint dans leur famille.

On nous prie de ne pas oublier que l'organisation de la vente des coquilles, à Beauceville, et dans tout le district, est en pleine activité et que cette vente aura lieu dans une dizaine de jours. Nos lecteurs pourront lire tous les détails de cette organisation, sous but très patriotique, dans notre prochain numéro.

M. L. Lepage, de Valleyfield, est de passage à Beauceville, mercredi.

M. P. A. Lepage, de la maison Renault Engg., est en promenade à Beauceville.

M. et Mme Talbot, de Québec, et leur bébé, sont les hôtes du docteur et de Mme J. A. Deschênes.

M. J. Ed. Fortin, est allé à St-Evariste, lundi.

M. J. Aug. Lepage, et le Dr Gaspard Fautoux, directeurs de la section littéraire du Cercle Monloisir, sont allés au Lac Mégantic, mercredi, dans l'intérêt du Cercle.

A St-Georges, les amateurs du bon théâtre ne doivent pas oublier l'intéressante séance que les amateurs de Beauceville donneront, mardi, dans

ALFRED FORTIN

ENTREPRENEUR PEINTRE

ET RESTAURATEUR.

Lampe électrique "SOLEX" en vente

chez

ALFRED FORTIN

No 25 — 40 — 50 à 40 cents.

No 60 à 45 cents.

Garanties sur quatre points.

AU PUBLIC DU DISTRICT

Nous sommes heureux d'annoncer au public de notre district que nous venons d'ouvrir un nouveau bureau à Beauceville, dans l'édifice Dechêne, sous la gérance du Dr G. Fautoux.

OBLIGATIONS DUES PROCHAINEMENT

Les obligations suivantes sont payables prochainement, et nous conseillons à nos clients de profiter, dès maintenant, de l'occasion qui leur est offerte pour échanger ces obligations pendant que le taux d'intérêt est encore élevé.

VILLES: Outremont,	payable 1er novembre
Pte aux Trembles,	payable 1er novembre
Trois-Rivières,	payable 1er novembre
Hull,	payable 1er novembre
Montréal-Est, (garantie)	payable 1er novembre
Laval de Montréal (gar.)	payable 1er novembre
Montréal,	payable 1er décembre
Laval de Montréal,	payable 1er décembre

COMMISSIONS SCOLAIRES:

Trois-Rivières,	payable 1er novembre
St-Basile,	payable 1er novembre

Consultez notre liste exceptionnelle de placements, ou demandez les informations nécessaires à notre succursale de Beauceville. Nous vous aiderons à faire votre choix judicieusement.

La Corporation des Obligations Municipales Ltée

Québec — Montréal — Ottawa — Paris

Succursale à Beauceville, P. Q. — Gérant: Dr G. FAUTEUX
Edifice Dechêne

JOLI EUCHRE-SOIREE

L'intéressante séance dramatique et musicale que les vaillants amis du Cercle Monloisir ont donnée, jeudi dernier, dans la salle du Collège, précédée de cinq parties de cartes, a été un succès à tous les points de vue, sauf peut-être que l'assistance aurait pu être plus considérable.

Les artistes amateurs nous ont donné une comédie des plus spirituelles qu'ils ont rendue avec une rare perfection. Et nous conseillons vivement à nos amis de St-Georges ou cette séance sera donnée mardi prochain, de ne pas manquer cette occasion d'aller passer la plus agréable des soirées.

MM. les abbés de la cure assistaient à la séance ainsi que le Révérend Père Directeur et quelques Frères. La veille, on avait donné une représentation pour les élèves et les enfants de la ville.

Les prix du euchre étaient nombreux et très choisis. M. E. Poltras, gérant de la Banque Nationale, et M. Alphonse Lafamme, agronome, ont bien voulu faire les frais du chant et se sont acquittés de leur tâche avec grand succès.

Mademoiselle Juliette Lachance tenait le piano.

Bref, nous avons passé une agréable soirée et nous souhaitons que, cet hiver, les membres du Cercle nous reviennent encore plusieurs fois nous amuser comme ils l'ont fait avec tant de brio, jeudi dernier.

INCENDIE A SCOTT

LES FLAMMES MENACENT LE VILLAGE. — UNE FAMILLE EN DANGER.

Scott, 30. — Dimanche matin, un incendie a détruit de fond en comble la résidence de M. Théodore Carrier, voyageur de commerce.

Il était environ 3 heures. Éveillée providentiellement, Mme Carrier aperçut dans une armoire, sous l'escalier, une flamme s'échappant par les fissures de la porte. Éveillée son mari, monter au deuxième étage chercher ses quatre enfants et, d'un moment, inconnus du terrible danger, fut pour elle l'affaire d'un instant.

Il était temps, déjà le feu envahissait l'escalier. On se précipita dehors jetant tout autour le cri d'alarme, mais à cette heure matinale, avant que les gens tirés d'un profond sommeil puissent accourir au secours, la maison n'était qu'un vaste brasier.

Le vent soufflait avec violence projetant la flamme sur la maison voisine, de Mme Léon Carrier, et sur une grange à proximité. Les moyens d'arrêter la marche du feu étaient humbles, insuffisants et l'on considérait avec angoisse que la grange menacée prenait feu, c'était toute une partie du village qui devenait fatalement la proie des flammes.

Les feuilles mortes, parsemées autour des habitations, s'enflammant un peu partout à la fois, augmentaient l'immensité du péril.

C'est par une évidente protection du ciel qu'on n'eût à regretter que la perte d'une seule maison là où une conflagration semblait devoir être inévitable.

M. Carrier n'a absolument rien sauvé de son ménage. Il possédait peu d'assurances.

Dans son éprouve, à laquelle ses coparisiens s'associent, il est encore heureux d'avoir pu tirer d'une mort imminente tous ses enfants.

STE-LUCIE

MARIAGE

Mardi le 24 octobre en l'église de Ste-Lucie de Beauséjour M. l'abbé Pamphile Roy curé de la paroisse, a béni le mariage de Mlle Annette Racine, fille de M. et Mme Arthur Racine avec M. Wilfrid Brousseau, fils de M. et Mme Pierre Brousseau du Lac Frontière. M. l'abbé Racine accompagnait sa fille et M. P. Brousseau servait de témoin à son fils.

Un magnifique programme musical fut exécuté pendant la cérémonie, sous la direction de M. Gaudiosse Mercier, organiste, auquel se joignirent plusieurs jeunes filles, pour rendre à leur amie ce dernier témoignage de leur grande amitié. Après le mariage, un succulent déjeuner fut servi à la résidence de M. et Mme Pierre Brousseau auquel assistèrent plus de cinquante convives, après ce somptueux repas, tous se rendirent à la gare, reconduisant les mariés ou un magnifique bouquet leur fut présenté par Mme Jos. Bernier de la part de M. B. C. Howard. Mme Bernier, leur fit avec sa grande éloquence habituelle les meilleurs souhaits de bonheur, auxquels tous nous nous joignons.

De nombreux et bien riches cadeaux leur furent présentés. L'heureux couple est parti pour voyage important avec eux les meilleurs souhaits de bonheur de tous, et ceux tout spécialement

"D'UN INVITE".

MAINTENANT
EN OPERATION

LE NOUVEAU BUREAU DE LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES EST OUVERT, A BEAUCEVILLE, ET, DEPUIS LUNDI, EN OPERATION.

Nous avons eu l'occasion, ces jours derniers, de visiter le nouveau bureau que vient d'ouvrir, à Beauceville, la Corporation des Obligations Municipales, de Québec. Ce bureau est ouvert dans l'édifice Dechêne, au second plan, et, joliment aménagé. La gérance en a été confiée au docteur Gaspard Fautoux, dentiste, qui a ses bureaux de dentiste porte voisine.

Nos lecteurs pourront, dans une autre colonne, lire l'annonce de la Corporation des Obligations Municipales, constater quelles excellentes valeurs cette maison hautement recommandée offre à ses clients comme placement. Nous n'avons pas besoin de les recommander.

C'est un précieux avantage que possède notre district que d'avoir un bureau établi à Beauceville et nous espérons que le public saura lui donner tout l'encouragement qu'il mérite.

BAS, TRICOT, ETC.

Toute personne désirant faire confectionner des bas ou tout autre tricot à la machine, aura entière satisfaction à des prix modérés en s'adressant à:

Mme P. ALBERT JOLICOEUR,
Beauceville-Ouest.

Nov. 2-9 P.

UNE CORVEE
DE "BRAYAGE"

CHEZ NOS FERMIERES

Sainte-Marie, 24 octobre, 1922. — Il revient, je crois, à nos vaillantes de Ste-Marie, le mérite d'avoir inauguré, au bénéfice de l'industrie domestique de la toile, une démonstration de "Brayage" par les Fermières et sous les auspices du cercle des Fermières.

Et le succès qu'elles ont remporté a bien répondu au but éducatif qu'elles s'étaient proposé: celui de faire connaître davantage les procédés de préparation du lin et de la filasse, afin de garder la fabrication domestique de la toile à la place d'honneur qui lui convient.

Le 16 octobre, chez Mme Aug. Faucher, une vraie fermière de titre et de profession, qui a bien voulu mettre à la disposition du cercle le lin et tout le matériel nécessaire à la démonstration.

Mme Gabriel Taschereau, présidente du cercle, avait convoqué ses compagnes au presbytère pour 9 1/2 hrs. A l'heure indiquée on va arriver avec quelques autres, un "grand-charette", voiture rustique et très commode pour recueillir le long du parcours les Fermières nombreuses qui devaient se joindre à ce groupe.

Une trentaine de joyeuses Fermières furent bientôt rendues au "Pneu de brayage", formant un groupe des mieux assortis de dames, de demoiselles, de "brayeuses" expertes, d'inexpérimentées. Il y avait même un groupe de réserve pour remplacer au besoin les travailleuses qui auraient pu se fatiguer outre mesure.

Parmi les plus habituées, quelques-unes s'occupaient du chauffage et de la distribution du lin, d'autres voyaient à la bonne exécution du travail au fini de fil.

Mme la présidente, très en harmonie avec la circonstance, s'est montrée judicieuse dans ses observations, ses conseils et par son à propos.

Nos Fermières ont fait diligence et le travail s'est terminé assez tôt dans l'après-midi.

Le dîner et le souper ont été servis chez M. Faucher. Inutile de dire que l'on a fait largement honneur à la bonne cuisine de Mme Faucher et de ses jeunes filles.

Il va s'en dire que les détails de la journée ont été assaisonnés de gâté et de joyeux propos, le chant de la "Bonne Fermière" a résonné en maintes circonstances.

Dans l'après-midi, M. le vicaire Bellerose nous a fait honneur de l'honneur d'une visite pendant laquelle il a pris plusieurs photographies des Fermières au travail. M. Lafamme, notre dévoué agronome, et sa gentille épouse sont aussi venus passer l'après-midi avec nous, nous ont aidés dans notre approbation et l'intérêt qu'ils portent aux initiatives de nos Fermières.

Au souper M. Lafamme a adressé une courte mais substantielle allocution à l'assemblée. Il a félicité et remercié les Fermières de leur travail et les a encouragées à continuer leur œuvre de saine éducation. M. Jos. Ferland, B. S. A., un invité, a adressé lui aussi quelques mots aux Fermières.

Tous nos remerciements aux visiteurs sympathiques, aux organisateurs, dévoués et en particulier à M. et Mme Faucher qui ont pris une part si importante dans cette fête.

La veille, une belle veillée canadienne, à un lieu chez M. Honoré Labrecque. Prés d'un certain nombre de personnes du village et de la paroisse se sont réunies. C'est là un témoignage significatif à l'honneur de nos Fermières que leur œuvre de restauration agricole soit si fructueuse.

M. Feuilleux, notre vénérable curé et aumônier du Cercle, a bien voulu nous honorer de sa présence et présider à cette réunion champêtre. L'âme canadienne de "chez nous" s'est montrée bien vivante dans cette fête avec son cachet de patriotisme et son caractère agricole. Pendant la soirée plusieurs chansons canadiennes ont été chantées par les jeunes et les vieux, les fermiers et les fermières.

M. Lafamme nous a débité avec goût plusieurs nouvelles, et nous a dit quelques mots sur les progrès agricoles.

Nos Fermières qui ont l'esprit patriote, parce que religieuses, avaient promis de dire un chapelet pour le succès de son entreprise. Comme elles ont été déçues à souhait elles ont dû leur leur promesse.

C'est pendant la soirée, sous la paternelle direction de Mgr Feuilleux, que tous ensemble nous avons récité le chapelet. Un goût à ensuite été servi, puis la veillée a repris son cours ordinaire.

C'est que tard dans la soirée que nous nous sommes séparés emportant le plus beau souvenir de cette fête mémorable pour notre Cercle.

Évidemment que partout nos Fermières comprennent l'avantage tout le sens que renferme leur devise "Pour la terre et le foyer" afin qu'elles répandent autour d'elles l'amour de la vie agricole avec ses travaux, ses industries et les bonnes coutumes d'autrefois, pour que la génération qui grandit soit plus étroitement attachée au sol. C'est là qu'elle puisera abondamment la sève vivifiante qui gardera notre race toujours grande, libre et forte.

Et nos Fermières auront accompli la tâche magnifique qui leur est assignée.

C. FERLAND, Secrétaire-archiviste.

Résultat du concours
d'octobre 1922

75 POINTS A GAGNER

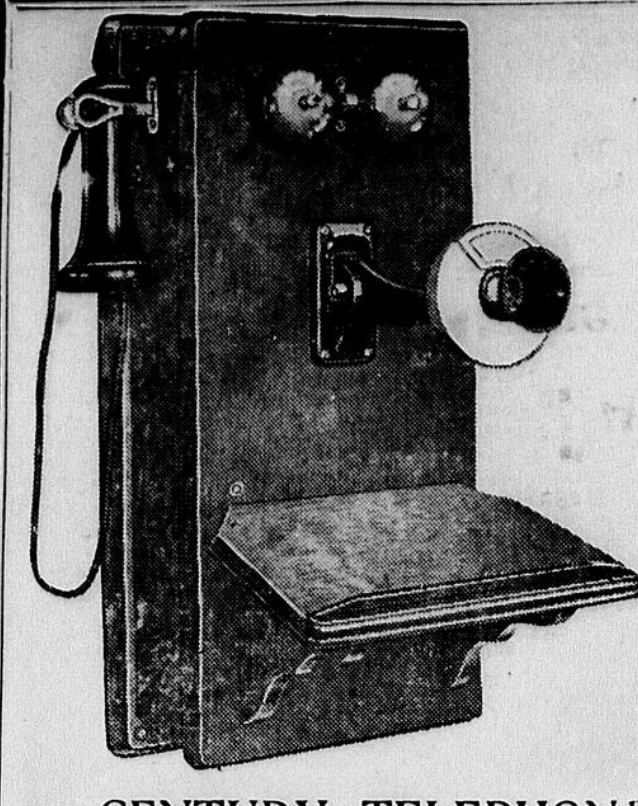
1 Antoinette Mathieu	74.4
2 Marie-Ange Poulin	73.1
3 Anna Doyon	70.2
4 Blandine Mathieu	61.6
5 Marie-Anne Poulin	61.3
6 Antoinette Jolicoeur	56.2
7 Yvonne Roy	54.6
8 Roland Gagnon	48.6
9 Irénée Jolicoeur	51.
10 Philippe Gagnon	47.6
11 Mary Poulin	47.4
12 Antoinette Giroux	31.2
13 Gertrude Roy	38.
14 Henri-Louis Poulin	21.6
15 Roland Doyon	13.4

ECOLE NO. 5
St-François d'Assise de la Beauce.
31 octobre, 1922.

FEU M. SIMEON MARCOUX

Ste-Marie, 2 novembre, 1922. — Demain, vendredi, aura lieu, en cette paroisse les funérailles de feu M. Simeon Marcoux, cultivateur de la paroisse, décédé ces jours derniers. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le défunt était le père de M. J. O. Marcoux, agent d'assurance, à qui "le Balafré" offre ses bien sincères condoléances.



CENTURY TELEPHONE CONSTRUCTION CO.

Buffalo, N. Y.

ATTENTION!

COMPAGNIES DE TELEPHONE

Livraison immédiate de toutes les hauteurs de la

CENTURY TELEPHONE COMPANY

ASSORTIMENT A BEAUCEVILLE

Pour l'avantage des compagnies de téléphone de notre district, je tiens un assortiment de toutes les CENTURY.

Ces instruments sont très jolis. Petites tables "Knobby" fines chêne dur.

L'appareil est scientifique et agencé et son dement bâti, par conséquent le parler et l'appel sont excellents.

Il y a cinq mille de ces téléphones dans le district, que j'ai installés, et qui donnent entière satisfaction.

Chaque instrument porte la garantie de la manufacture pour une période de cinq ans.

PRIX RAISONNABLES

Téléphonez ou écrivez-moi pour les prix ou toute autre information.

ARTHUR MARTEL, Agent

BEAUCEVILLE, QUEBEC.

25 Cigarettes Pour 10¢



OTTOMAN

Roulez vous-même vos Cigarettes

avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN; elles vous coûteront quatre fois moins cher et vous assureront plus de satisfaction, car tous les vieux fumeurs de Cigarettes admettent qu'une cigarette fraîchement roulée avec un tabac de choix comme l'OTTOMAN donne bien plus de satisfaction qu'une Cigarette manufacturée.

Le Tabac à Cigarettes OTTOMAN est en vente partout à 10 cents. Chaque paquet est accompagné d'un cahier de papier à Cigarettes.

Rock City Tobacco Co. Ltd.

STS-ANGES

Saints-Angeles, Beauce, 24. — M. Pauline Zénaide-laquelle, enfant de M. Azénaide St-Hilaire et de Adèle Perreault, Parrain et marraine: M. Joseph Perreault et Zénaide Perreault.

J. Honorius-Emilien, enfant de M. Evariste Leclerc et de Zélie Perreault. Parrain et marraine: M. Honorius Leclerc et Elisabeth Landers.

J. Jules-Aimé-Honorius, enfant de M. Théodore Lacasse et de Albertine Bissou. Parrain et marraine: M. Honorius Poulin et Zénaide Bissou.

Mariage. Le 2 octobre M. Napoléon St-Hilaire de Ste-Marguerite, veuf de Mme Fabiola Grenier, unissait sa destinée à Mlle Robella Lagrange. M. Placide Grenier servait de témoin au nouveau marié et M. Thérèse Lagrange accompagnait sa fille.

Les nouveaux époux sont allés demeurer à East-Angus.

Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

NOUVEAU CONCITOYEN. M. Candore Bissou de Ste-Marguerite a acheté la terre de M. Napoléon Boile, où il réside maintenant. M. Boile est parti pour Frampton.

LE BON CINEMA

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

ST-GEORGES, BEAUCE.

3 ET 4 NOVEMBRE

VENDREDI ET SAMEDI

BRING HIM ICE

EARLE WILLIAM

HEALTHY AND HAPPY

COMEDIE BIG V

FIGHTING FATE (Série)

EPISODE: 11

2 NOVEMBRE

JOUR DES MORTS

PAS DE REPRESENTATION

GARAGE A
BEAUCEVILLE-EST

J'informe le public et les propriétaires d'automobile que je viens de déménager mon outillage de garage de Beauceville-Ouest, (Athanasie Doyon), à l'ancien GARAGE PHILEAS BOLDUC, à Beauceville-Est.

Je serai en position de remplir tous les travaux que le public pourra me confier. Réparations, Overhaulage des machines, réparation des batteries, etc.

Je recevrai également les chars qu'on voudra bien me confier pour la saison d'hiver et ce aux meilleures conditions possibles.

Confiez-moi votre char, ou un travail d'essai. Satisfaction garantie.

FRANÇOIS BOUCHER

GARAGE

Beauceville-Est.

(Ancien Poste de Phileas